

Centre culturel d'Ittre

SALON DES ARTISTES ITTROIS

LA PHOTOGRAPHIE
dans tous ses états



BRICE ROULOT/GEORGES BRAIVE/JACQUES TIMMERMANS
JOSIANE NGUYEN/LISBETH RICHARDSON/MARC HORDIES
MYRIAM AKHALOUI/PETER BOEYKENS/PHILIPPE DODION
SOPHIE RÉTIF/VALÉRIE FELDER

DU 30 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 2021
Samedi - Dimanche : de 13h à 17h
GRATUIT

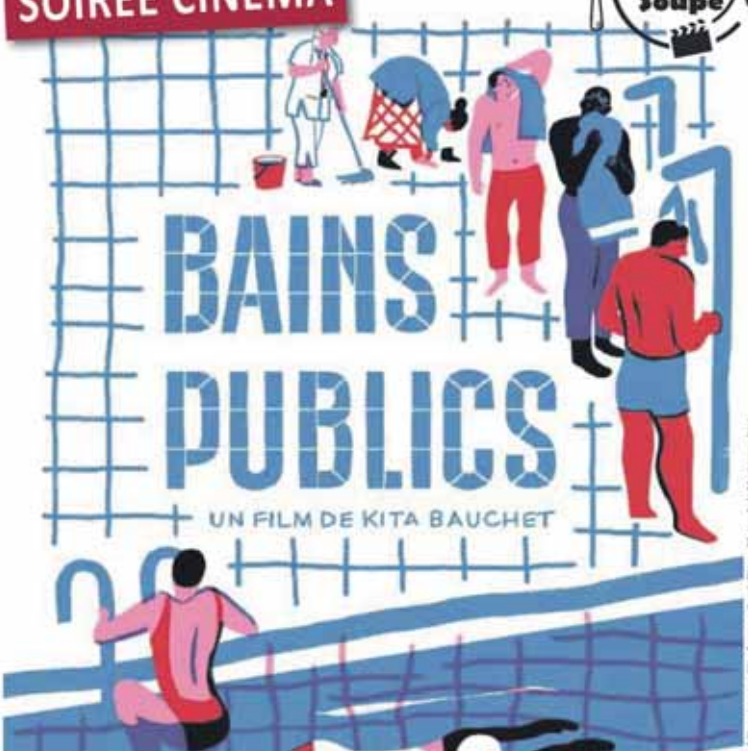
ESPACE BAUTHIER
36, Rue de la Montagne - 1460 Ittre
www.ittreculture.be

⇒ DÉTAILS EN P. 2 ET P. 3

Centre culturel d'Ittre

SOIRÉE CINÉMA

BAINS PUBLICS
UN FILM DE KITA BAUCHET



LUNDI 22 NOVEMBRE À 20H
ACCUEILLI AU THÉÂTRE DE LA VALETTE
Rue Basse 11, 1460 Ittre
Séance : 5 € - Soupe bio à partir de 19h (5 €)
Uniquement sur réservation - respect des mesures d'hygiène et de sécurité

www.ittreculture.be

⇒ DÉTAILS EN P.7

TROIS JEUNES DIPLÔMÉES POLYTECHNICIENNES LANCENT LEUR START-UP À ITTRE : UNE ALTERNATIVE POUR LA GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES ?

UN TRIO FÉMININ DÉTERMINÉ

Adélaïde Biebuyck (ittroise), **Laetitia Dupret** et **Fiona Milano** sont diplômées de l'Ecole Polytechnique de Louvain-la-Neuve (une section qui compte seulement 10% de femmes) en option biomédical pour Laetitia et Fiona et en Electromécanique pour Adélaïde. Elles ont réussi le pari qu'elles s'étaient lancé durant leurs études en concrétisant leur projet de création d'entreprise. Après avoir passé ½ année sur le projet, l'aventure ne pouvait se terminer là. Elles ont donc postulé pour l'Yncubator (l'incubateur étudiant de LLN qui accompagne les étudiants et jeunes diplômés à développer leur fibre entrepreneuriale pour ensuite créer leur start-up) et ont passé leurs deux années de master en tant qu'étudiantes-entrepreneuses.



(De gauche à droite) Fiona s'intéresse à tout ce qui touche au compostage et gère le site internet, Laetitia traite la mécanique du composteur, les finances et le marketing et Adélaïde s'occupe des aspects électriques du composteur et de la partie commerciale.

LEUR PROJET

Aider les personnes dans leur transition écologique et leur gestion des déchets organiques en mettant la technologie au service de l'environnement, tels étaient leurs objectifs. Elles ont donc créé « Greenzy », un composteur adapté pour l'intérieur, sans odeurs et pouvant contenir tous les déchets organiques d'une famille jusqu'à 4 personnes. Un projet qui a du sens pour elles, à l'heure de la surconsommation, où les défis environnementaux sont au cœur des préoccupations citoyennes.

⇒ SUITE EN P.9

SALON DES ARTISTES ITTROIS : LA PHOTOGRAPHIE DANS TOUS SES ÉTATS

DÉCOUVREZ LES 11 PARTICIPANTS DE CETTE ÉDITION 2021 ET CE QUI GUIDE LEUR PASSION

★ MYRIAM AKHALOUI



Ma démarche commence en 1998, année où se précise le choix du média d'expression et démarrent alors mes premiers essais photographiques. En 2001, désireuse d'aller plus avant dans ce choix, je reprends le chemin de l'école et obtient un diplôme de l'Ecole de Photographie de la Ville de Bruxelles. Ma démarche exploratoire se poursuit mais il me faudra plusieurs années de recherche pour installer mon approche et l'inscrire dans une orientation photographique plus cohérente. Ce recentrement opéré, je participe à plusieurs expositions pour partager les premiers résultats de cette évolution. La naissance de mon fils va mettre en suspens cette envolée. Les priorités ont changé mais pas mon désir d'y revenir plus tard. Et ce plus tard se présente lorsque je découvre votre initiative dans « le petit Tram » que je reçois à mon lieu de vie. Je me dis que c'est probablement le moment.

Je suis vraiment ravie de pouvoir remettre le pied dans un espace culturel et partager ma présentation photographique nommée Fovéa. Toute photographie est le résultat de l'observation du réel dont le moment de fixation est déterminé par l'auteur. Mais la photographie, c'est aussi apprendre à se servir de ses yeux autrement. La fovéa, zone de la rétine où la vision des détails et des couleurs est la plus précise, nous permet de découvrir d'autres dimensions visuelles par l'observation et l'exploration de réalités moins perceptibles.

★ PETER BOEYKENS



Actif dans les domaines du film d'animation, jeu vidéo et spectacle sur scène, en Belgique comme à l'étranger, Peter est un artiste visuel multidisciplinaire. Il joue avec les images de synthèse, animations 3D et photos.

Il présente ici des photos de paysage panoramiques. Le but est de capturer la sensation ressentie en voyant l'endroit pour de vrai. L'ambiance, la lumière, les couleurs, les détails – mais surtout : l'espace. Chaque panorama est un collage de plusieurs photos pour aller au delà des limitations de l'appareil."

★ GEORGES BRAIVE



Arrivé à Ittre en 1974 pour prendre en charge la reconversion de l'usine de Fauquez par Momiplast, j'y suis resté avec ma famille jusqu'en 2007 pour habiter maintenant à Oisquercq tout en restant fort attaché à la vie ittroise. Mon parcours professionnel d'Ingénieur Industriel ECAM a été riche et varié pour finalement passer 22 ans chez Solvay à Bruxelles. La photo m'a accompagné tout au long de ces années pleines d'aventures. Qu'est-ce qu'une bonne photo ? Pour moi, la photo est d'abord un vecteur de mémoire. Elle doit aussi être porteuse d'émotions et de coups de

cœur. A chacune des photos exposées se rattache une histoire et un moment fort, parfois très fugitif, mais inoubliable. Ma préférence va aux clichés rapprochés de personnes dont émane une force, un caractère ou une quiétude particulière. Elle est toujours un moment de vie humainement très riche. Puisqu'il fallait choisir, j'ai retenu dans ma collection des photos réalisées lors de deux expériences particulières : la traversée de l'Afrique par la route du Katanga à Alger en 1971 ainsi que la descente de la panaméricaine de New-York à Potosi en 1973.

★ PHILIPPE DODION



J'habite la commune d'Ittre depuis 2012. Je suis vétérinaire de formation. Je m'implique dans le bien-être des citoyens et des animaux. Je suis en effet membre du comité consultatif MOBILITE et membre du comité consultatif BIEN-ETRE ANIMAL. J'adore promener mes chiens (des cavaliers king charles) dans cette belle campagne autour du centre de notre village. J'adore aussi les photographier en mouvement. Les photos ont été prises avec un NIKON 7500 - Objectif AF-S-Nikkor 18-300mm

★ VALÉRIE FELDER



J'habite la commune d'Ittre depuis maintenant plus de 5 ans. Je découvre la photographie en 1983, alors

que je contemple des œuvres photographiques de Jean-loup Sieff dans un magazine, c'est un grand coup de cœur. Avec mon premier salaire de vendeuse, j'achète mon premier appareil photo reflex (canon AE1). Dès le premier contact avec l'outil, c'est comme une amitié, un prolongement de mes yeux et de mes émotions. Un an plus tard, je décide de suivre des cours du soir en photographie à l'INRACI à Bruxelles. Depuis, la passion s'est propagée à toutes les techniques de communication. Je ne suis pas devenue une photographe professionnelle mais webmaster, animatrice socio-culturelle et Art-thérapeute, mais la photo a toujours continué à faire partie de ma vie.

J'ai réalisé de nombreux reportages photographiques, des expositions et j'ai aussi réalisé un film documentaire long métrage sur la vie des russes qui vivent en Belgique depuis 100 ans. Bien que je sois plus habituée à un parcours photographique de type "reportage", aujourd'hui, c'est un univers plus doux, une recherche de lignes et de couleurs nées d'observations de la nature que je vous présente une série de tableaux sur le thème "Belles toiles d'araignées" (photos prises à Ittre)

★ MARC HORDIES



Je suis un retraité virginalois. Je ne suis pas un artiste mais une personne munie d'un appareil photo, un photographe amateur qui capte parfois un moment d'image, des détails au passage.



★ JOSIANE NGUYEN



C'est en arrivant à Ittre que j'ai vraiment dédié mon temps à la photographie. Tout s'y prêtait : la nature avec ses magnifiques paysages, les animaux et enfin les trésors de notre jardin qui évoluent d'année en année. Les critiques constructives de mon entourage et ma participation à des concours online m'ont permis de progresser à mon rythme.

★ SOPHIE RÉTIF



Photographe spécialisée en portraits depuis 30 ans, j'ai commencé, suite à un burn out il y a 4 ans, une réorientation avec une formation de guide nature.

Mon travail personnel s'est toujours tourné vers des dimensions oniriques, mais il tente maintenant une osmose plus importante entre corps, visages, arbres, feuilles, branches, fleurs, eau, neige, comme autant de liens à tisser avec notre milieu pour réenchanter notre monde

LISBETH RICHARDSON



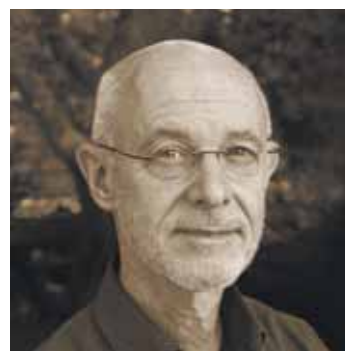
J'habite Ittre depuis 10 ans maintenant et j'adore découvrir ce village si joli et la nature environnante lors de mes promenades avec mon chien. J'ai eu la chance de pouvoir voyager déjà pas mal dans ma vie (entre autres un séjour de 4 ans au Japon) et j'adore transmettre mon amour pour certains endroits/pays en photos. Je suis une amatrice photographe passionnée par beaucoup de styles : nature, animaux, portraits, street art, photographie de voyage ... Entre-temps, j'ai une collection de photos digitales de plus de 30.000 clichés ! J'adore regarder autour de moi et faire des photos 'dans ma tête' quand je n'ai pas mon appareil avec moi. Ensuite, il m'arrive souvent de retourner à ces endroits pour les faire 'en vrai'. Par après, regarder les photos sur mon ordinateur, les regarder avec un œil critique, les utiliser pour faire des cadeaux photos pour surprendre ma famille et mes amis, etc... nourrit aussi une grande partie de cette passion qui s'appelle la photographie.

★ BRICE ROULOT



Je m'appelle Brice, j'ai 39 ans. J'ai 3 passions : le modélisme, le vélo et la photographie que je pratique depuis mes 16 ans. D'abord comme hobby pour immortaliser le "beau" et les moments en famille, c'est naturellement que je me suis dirigé vers des études de photographie. J'ai réalisé plusieurs expositions essentiellement dans le Nord de la France, d'où je proviens, ainsi que des concours ("Cream" et "Amuséevous" où j'ai fini 2^{ème} ce qui m'a permis d'avoir ma photo au Festival "Rock Werchter" de 2005). Ne trouvant pas de travail dans le domaine, je me suis tourné vers des études d'opticien où je m'épanouis depuis 15 ans. Mon appareil photo n'étant jamais loin de moi, j'aime le sortir au détour de mes sorties vélo (compétition ou simple descende rando), concerts, fêtes, promenades familiales ou nature. C'est ce dernier sujet que j'ai voulu vous présenter à travers cette exposition. Je vous souhaite autant de plaisir à découvrir mes photos que j'en ai pris à les réaliser.

★ JACQUES TIMMERMANS



Jacques Timmermans est né à Bruxelles et habite l'entité ittroise depuis une trentaine d'années. Tout jeune, il se passionne déjà pour la photographie, formé par son père dont c'est à l'époque la profession. Cette passion ne le quittera plus depuis, mais c'est plus récemment qu'un regain d'intérêt se fait sentir, alors qu'il se met à l'écriture comme auteur de littérature contemporaine générale et de l'imaginaire. Il part alors parallèlement en recherche d'atmosphères visuelles en rapport avec son dernier recueil de nouvelles fantastiques et de science-fiction «Inquiétudes». Pour se rapprocher mieux encore d'ambiances inquiétantes, il limite intentionnellement le niveau de résolution des prises de vue (Lo-fi) et retravaille les clichés en profondeur au moyen de filtres divers, ainsi qu'au moyen de logiciels de retouche et de traitement d'images. L'humain n'est jamais représenté sur ses photos, mais on en perçoit clairement la présence invisible et troublée en arrière-fond.



INFOS PRATIQUES

Du 30 octobre au 14 novembre
Samedi-Dimanche : 13h à 17h
Gratuit

Centre culturel d'Ittre
Espace Bauthier
36, rue de la Montagne Ittre
www.ittreculture.be

Karim Sarton,
Animateur
au Centre culturel d'Ittre

À VOS AGENDAS !

NOËL AU THÉÂTRE CINÉ-CONCERT : L'ODYSSÉE DE CHOUM

LUNDI 27/12 À 15H
SALLE POLYVALENTE
DE VIRGINAL
POUR ENFANTS
À PARTIR DE 3 ANS

Découvrez ce magnifique film d'animation, de Julien Bisaro et Claire Paoletti, avec une bande son revisitée en direct par Musique à Voir : Rémi Decker (guitare, kick valise,

bruitage) et Adrien Lambinet (synthé, trombone (fx)). Une performance sensorielle qui plonge les spectateurs dans l'univers sonore du cinéma.

Tarif : 9 EUR - Prévente : 7 EUR
Infos et réservations :
www.ittreculture.be
info@ittreculture.be
067/64.73.23



LA CHAPELLE DE VERRE

12 NOVEMBRE À 20H30

ALEXANDRE CAVALIÈRE TRIO

Un talent d'exception qui mélange la musique manouche chère à son cœur à l'idiome be-bop et le jazz moderne.

Alexandre Cavaliere (violin), **Manu Bonetti** (guitare) et **Fred Guedon** (guitare)

13 NOVEMBRE À 19H

BERNARD MASSUIR



Bernard Massuir invite le spectateur à vivre une expérience sensible durant ce voyage au gré du ré-

cital d'art vocal «Pièces of peace». Un concert imaginé comme une méditation, une contemplation, un moment hors du temps, un temps au creux du moment, maintenant, maintenant et encore maintenant. Des airs à fleurs de peau, légers comme la lumière. Et peut-être une touche de joie, une odeur de sérénité, un goût de spiritualité... Venez vous asseoir confortablement.

Fermez les yeux si cela vous aide, inspirez, expirez... Bon voyage !

Bernard Massuir : Voix, Strumstick, Ukulélé, Shruti box.

3 DÉCEMBRE À 20H30

PAULINE LEBLOND TRIO

Trio atypique avec section rythmique, sans instrument harmonique, qui rafraîchit les standards.

Pauline Leblond Trompette / **Victor Foulon** Contrebasse / **Matthias De Waele** Batterie

4 DÉCEMBRE À 20H30

ENSEMBLE VIBRATIONS

Septuor de flûtes traversières dans lequel Philippe Laloy joue depuis quelques années et qui lui tient beaucoup à cœur. L'ensemble propose un répertoire très varié qui voyage au travers des époques et des styles. Le répertoire mêle l'écriture contemporaine, la musique, les mélodies traditionnelles et le jazz.

Les musiciens : **Pascale Simon, Lydie Thonnard, Audrey Ribaucourt, Myriam Graulus, Eric Leleux, Fabien Bogaert, Philippe Laloy.**

Entrée 15€



CHAPELLE DE VERRE
WWW.CHAPELLEDEVERRE.BE
067/64 88 03

L'ÉTABLE D'HÔTES

19 NOVEMBRE À 21H

LISA JAZZ TRIO

Un brin groovy, un brin bebop, le Lisa Jazz trio nous emmène en voyage dans des contrées où le jazz trouve ses origines, à travers les standards du jazz et leurs propres créations. Le piano et la contrebasse offrent un écrin délicat pour cette voix envoûtante. Chanté en français, en anglais et en lingala, ce trio distille sa bonne humeur musicale. Un régal pour nos oreilles ! (Jules Imberechts, "Le Travers")

Avec la complicité de l'Heptone.

Table d'hôtes à 19h

Concerts à 21h

Réservations

Paf : 12 €

Repas & Spectacle : 067 78 06 70

26 NOVEMBRE À 21H

SOIRÉE CNCD 11.11.11 : SPECTACLE "NOURRIR L'HUMANITÉ, C'EST UN MÉTIER" LA SUITE !

Dans le cadre de l'Opération 11.11.11, voici "notre traditionnelle Soirée CNCD !

Après le spectacle, une rencontre est prévue avec les comédiens.

Après huit ans sur les routes, l'équipe artistique de « Nourrir l'Humanité c'est un métier » est retournée en interview. Que sont devenus les agriculteurs rencontrés en 2011 ? Et qu'en est-il de la relève ? Alors que beaucoup d'exploitations agricoles ont du mal à sortir de la course à l'agrandissement provoquée par l'agriculture



intensive, de plus en plus de personnes font le choix de produire autrement. Qui sont donc ces nouveaux agriculteurs ? Et qu'ont-ils à nous dire ? C'est pour rendre compte de leurs recherches que la compagnie Adoc présente cette nouvelle version de « Nourrir l'Humanité ».

En partenariat avec le Centre Culturel d'ittre

Paf : 12 €

Repas & Spectacle : 067 78 06 70

Réservation Spectacle uniquement : Mathilde.Fraipont@cncd.be



L'ÉTABLE D'HÔTES
LETABLE@LETABLEDHOTES.BE
WWW.LETABLEDHOTES.BE

HEPTONE CONCERTS

HEPTONE

DIMANCHE 14 NOVEMBRE À 17H

"WHAT A WONDERFUL TOOTS" (JAZZ)

Quatre amis musiciens qu'on ne présente plus partagent leur expérience, leur passion et leur profond respect pour feu le Baron Toots Thielemans. Le lyrisme et la musicalité, tellement typique de Toots, sa personnalité chaleureuse, son immense talent et sa générosité ont fait de lui ce personnage si attachant que le monde entier aimait.

Patrick Deltenre : harmonica / **Eric Melaerts** : guitare / **Bart De Nolf** : contrebasse / **Bruno Castellucci** : batterie

DIMANCHE 21 NOVEMBRE À 17H

"BEN ROSENBLUM SOLO" (JAZZ INTERNATIONAL - USA)



Basé à New-York, le pianiste Ben Rosenblum est de passage en Belgique pour sa tournée Européenne. Le premier des trois disques qu'il a publié a reçu 4 étoiles dans le célèbre magazine américain "Downbeat". En dehors des USA, Ben s'est déjà produit au Canada, en Europe et au Japon. Il jouera un répertoire éclectique de jazz et de musique populaire.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE À 17H

"ELIOTT KNUETS & OLIVIER COLLETTE" (JAZZ)

Le neveu et le tonton, le petit et le grand frère, deux vrais amis qui partagent la même passion. Ce qui caractérise ce duo, c'est leur complicité, leur connivence et leur enthousiasme à jouer ensemble. Leur répertoire est formé de compositions personnelles et de classiques du jazz. Venez assister au premier concert de ce duo hors du commun.

Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)

HEPTONE
ASBL.HEPTONE@GMAIL.COM
HTTP://WWW.HEPTONE.COM



MUSÉE MARTHE DONAS

JUSQU'AU 21 NOVEMBRE
MARTHE DONAS. DE LA FIGURATION À L'ABSTRACTION



M. Donas, *Les Cinéraires rose*, 1923

Accrochage chronologique actualisé dans la chapelle/musée.
Vidéo (Français/Néerlandais) en complément des œuvres exposées.
Entrée gratuite pour tous.

DU 27 NOVEMBRE 2021 AU 23 JANVIER 2022

EXPOSITION TEMPORAIRE : MICHEL SMOLDERS.

LES DESS(E)INS D'UN SCULPTEUR.

Artiste discret, Michel Smolders (1929-2015) a travaillé le bois et surtout la pierre, sans vraiment choisir entre abstraction et figuration.

Formé par Oscar Jespers à La Cambre, il a commencé par donner des cours de céramique au Congo, du début des années cinquante jusqu'à l'indépendance de la colonie. Rentré en Belgique, il participe à la création de l'École du 75 à Bruxelles, où il est chargé des cours de sculpture. Organisateur des symposiums sur pierre dans le petit village des Avins dans le Condroz, il manifeste là aussi ce goût de la transmission du savoir et du partage d'expériences avec de nombreux étudiants et artistes.

Michel Smolders s'est toujours exprimé avec une totale liberté d'esprit sans jamais perdre sa force d'expres-



© M. Smolders, *Les Avins*, 1978 (© Jacky Lecouturier)

sion. Dans son souci de dépasser les apparences et d'exprimer quelque chose d'invisible, il s'est tourné vers l'art sacré, comme en témoigne notamment l'autel qu'il a conçu pour la chapelle qui abrite maintenant notre musée.

L'exposition met aussi l'accent sur le processus créatif de Michel Smolders à travers des dessins, aquarelles, gravures, illustrations de livres, objets divers. Les carnets personnels de l'artiste, qui ne sont pas connus du grand public, illustrent son souci d'établir un dialogue inventif entre les images et les mots.

La sélection des œuvres présentées au Musée Marthe Donas reflète à la fois un univers tout en émotions et l'humilité d'un grand créateur.

**Jeudi et samedi de 13 à 17h
Dimanche de 11 à 17h**



MUSÉE MARTHE DONAS
0471/216 388
INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE
WWW.MUSEEMARTHEDONAS.BE

THÉÂTRE DE LA VALETTE

**DU 4 AU 7 NOVEMBRE ET
DU 17 AU 21 NOVEMBRE
LA SOLITUDE DU MAMMOUTH
DE & AVEC GENEVIÈVE DAMAS**



« Les mammoths nous ont tout donné, leurs défenses, leur peau, leurs os, leur graisse, leurs poils... Et qu'est-ce que l'humanité a fait pour eux lorsque le froid est arrivé ? Nada. Elle les a laissés sombrer dans l'ère glaciaire. »

Bérénice, la quarantaine, a consacré toute son

énergie à sa famille, à ses deux enfants et voit son mari partir pour une plus jeune aux jambes interminables et aux seins généreux. Elle a du mal à avaler « ça » et choisi de donner une sacrée leçon à son mari qu'elle a tant aimé. Au lieu d'engager des albanais pour lui refaire le portrait, elle se plonge dans les manuels de psychologie et, grâce aux théories du Pr Watzlawick, décide de faire justice elle-même. C'est l'histoire d'une femme pas déprimée du tout qui va rendre impossible la vie du fugueur en scooter.

Un monologue drôle, cruel et déjanté évoquant la colère intérieure, le désir de vengeance, et la faculté de sublimer les émotions les plus profondes. Un spectacle qui ouvre sur le temps, l'art, tout ce qui meurt et la salutaire résilience des êtres vivants.

Geneviève Damas a écrit un monologue drôle et déjanté pour une 'desperate housewife', à l'humour corrosif et incisif qui révèle la part d'ombre qui sommeille ou qui bout dans quelques-unes...

De & avec **Geneviève Damas**
Mise en scène : **Emmanuel Dekoninck**

Une production d'Albertine, des Gens de Bonne Compagnie et du Festival Royal de Théâtre de Spa. Avec le soutien de l'Atelier Théâtre Jean Vilar. Le texte de la pièce est publié chez Lansman Editions (2017).

**Prix : Adulte : 22€ - Senior (+ de 65 ans) : 20€
Etudiant (- de 26 ans) : 12€ - Habitants de Ittre : 15€**



THÉÂTRE LA VALETTE
0473/29 17 09
INFO@THEATRELAVALETTE.BE
WWW.THEATRELAVALETTE.BE

MUSIQUE CLASS'ITTRE

LE DIMANCHE 14 NOVEMBRE A 17 H
SALLE PLANCHETTE À ITTRE
**LUDVIG VAN BEETHOVEN,
PROMETHÉE RÉINVENTÉ OU LA
JOIE RETROUVÉE**
UNE CONFÉRENCE DE JEAN-MARC
ONKELINX



1802, Beethoven en pleine dépression rédige son Testament d'Heiligenstadt, une lettre qui va changer l'Histoire de la musique...! Revenant sur sa décision de mettre fin à ses

jours, il exprime dans sa lettre pourquoi il va continuer à vivre et à composer, même sourd. Cette lettre n'est pas qu'anecdotique, elle est le texte fondamental de la naissance du romantisme en musique et d'une modernité inouïe dans la manière de conférer à l'art des sons une véritable dimension existentielle.

JEAN-MARC ONKELINX

Jean-Marc Onkelinx est un musicologue incontournable dans le paysage belge et européen de l'histoire de la musique. Il donne plus de 120 conférences par an. Il est diplômé en Histoire de l'art, archéologie et musicologie, spécialisation en musicologie de l'Université de Liège.



Réservation indispensable:

12 euros

10 euros (étudiants et seniors)

A verser sur le compte de Musique class'lttre : BE10 0017 4032 5904

Musique Class'lttre soutient l'appel de fonds pour la restauration du médiophone de l'église St Laurent de Haut Ittre

www.mediophone.org - les dons, déductibles à partir de 40 euros, seront versés exclusivement sur le compte BE10 0000 0000 0404- BIC: BPOTBEB1 de la Fondation Roi Baudouin avec 623/3652/20065 pour communication.



MUSIQUE CLASS'ITTRE

0475/44 81 90

CARINDELICHTERVELDE@GMAIL.COM

WWW.MUSIQUECLASSITTRE.BE

ZIK-ZAK A FÊTÉ SES 5 ANS !

La salle de concert Zik-Zak, située au n°28 de la Rue de Tubize à Ittre, est un projet mené par des passionnés de musique depuis 2016. Annick, Manu, Nico, Oli et Fab, proposent une programmation qui accueille aussi bien des artistes internationaux reconnus que des ar-

tistes émergents. Vendredi 22 octobre, c'est BJ Scott ainsi que d'autres guests qui ont mis l'ambiance pour un concert de circonstance à l'occasion de leur 5 ans d'existence.

Merci à l'équipe de Zik-Zak de nous avoir invités à profiter ensemble de cette soirée d'anniversaire. Une aventure rondement menée et qui, nous vous le souhaitons, continuera encore comme ça longtemps !

L'équipe du Centre culturel d'lttre



PROCHAINS CONCERTS À ZIK ZAK

06/11 CARAROCK FESTIVAL

12/11 MIND 2 MODE (Simple Minds - Depeche Mode - U2 tribute)

13/11 FRAU BLÜCHER & THE DRÜNKEN HORSES + THE TRINGLERS

19/11 SAINTED SINNERS

20/11 DURBUY ROCK CONTEST + BLACK TARTANS

26/11 TODO ESTA AQUI (Noir Désir tribute) + ARNOMATIC (Arno tribute)

27/11 PIWI LEMAN EXPOSANT 4 + NOLI

02/12 THE GUNS'N'ROSES EXPERIENCE (Guns'N'Roses) + WRONG JOVI (Bon Jovi)

06/12 MOLLY HATCHET



ZIK ZAK

0476/530 056

ANNICK@ZIK-ZAK.BE

WWW.ZIK-ZAK.BE



La langue de **chez nous**

Les **PARONYMES** sont des mots qui se ressemblent par leur orthographe.

ENFOUIR: mettre sous terre
ENFUIR: courir pour prendre la fuite (s'enfuir)

ARBORER: planter des arbres, montrer quelque chose de manière ostentatoire

ABHORRER: détester quelqu'un, haïr

AFLEURER: apparaître à la surface, émerger

EFFLEURER: toucher légèrement du bout des doigts, toucher à peine.

ÉMINENT : qui est au-dessus du niveau commun. Il a rendu d'éminents services.

IMMINENT: qui va se produire dans très peu de temps. Un danger imminent.

Arthur Deghorain

CENTRE CULTUREL D'ITTRE CINÉ-SOUPÉ **BAINS PUBLICS** LUNDI 22 NOVEMBRE

Les Marolles, au cœur de Bruxelles... Près de 65 ans après son inauguration, les Bains de Bruxelles offrent toujours deux bassins de natation et des douches publiques aux habitants de ce quartier populaire. Des personnes d'âge, d'origine et de classe sociale différentes y trouvent un lieu de ressourcement et d'apaisement. Illustration d'un melting pot où les gens s'entraînent, se lavent, se parlent, se rencontrent.

Un film tourné exclusivement dans l'enceinte de la piscine et de ses environs, où sensations, impressions, situations nourrissent une vision en apparence égalitaire mais qui va se révéler bien plus complexe.

Séance dans le cadre du Mois du Doc en présence de la réalisatrice Kita Bauchet.

Documentaire belge réalisé par Kita Bauchet (2019) – 60 min. – VOF



Accueilli Au Théâtre de la Valette

Séance : 5 €

Soupe bio à partir de 19h (5 €)

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION



CENTRE CULTUREL D'ITTRE
 067/64 73 23
 INFO@ITTRECULTURE.BE
 WWW.ITTRECULTURE.BE

EDITO

C'est certain : rien n'est encore gagné côté Covid. Et la vigilance reste de mise.

Mais... ce n'est pas une raison pour sombrer dans la morosité et ne pas songer déjà aux fêtes de fin d'année !

Si tout va bien d'ici décembre, notre beau village accueillera la 4ème édition de la FéérIttre de Noël organisée par Comartagrind, l'association des commerçants, artisans, agriculteurs et industriels de la commune.

De ce contexte festif et détendu, où tout en dégustant les petits délices proposés par les organisateurs d'aucuns seront aussi à la recherche d'un présent ou d'une attention particulière à mettre au pied du sapin, votre Centre culturel préféré sera aussi partenaire.

Sous notre tonnelle, vous aurez l'occasion de découvrir le travail d'une série d'artistes locaux et d'échanger avec eux sur leur technique respective. Peintres, sculpteurs, céramistes, écrivains, tisserands, ... notre village foisonne de compétences créatives !

Durant tout un week-end, vous pourrez admirer, comprendre et apprivoiser leur travail. Et, qui sait, trouver auprès d'eux le cadeau original qu'il vous manque pour les fêtes.

En attendant de vous y accueillir, je ne peux que vous inviter à parcourir les pages de cette nouvelle édition du Petit Tram pour y découvrir la vie culturelle et associative locale, présente et à venir.

Bonne lecture !

Nathalie Lourtie,
 Directrice
 du Centre culturel d'Ittre



La FéérIttre de Noël

MARCHÉ
 EXPOSITIONS
 DÉGUSTATIONS
 AMBIANCE FÉÉRIQUE
 ANIMATIONS SURPRISES
 PRÉSENCE DU PÈRE NOËL

Les **10-11-12**
DÉCEMBRE 2021
GRAND-PLACE D'ITTRE

WWW.FEERITTRE.BE

COMARTAGRIND

Logo of Centre culturel d'Ittre

SUCCÈS CITOYEN POUR COMPRENDRE LES FINANCES PUBLIQUES !

Nous étions une petite dizaine de personnes, ce lundi 18 octobre, à nous réunir au Centre culturel d'Ittre pour nous attaquer à un gros morceau : « comprendre les finances publiques ».

Certains d'entre nous possédaient déjà de solides connaissances, tandis que d'autres découvraient pour la

première fois cette matière pour le moins complexe.



C'est dans une ambiance décontractée et sympa, accompagnés de quelques sucreries et d'un verre, que nous nous sommes réunis avec cette même envie d'apprendre comment fonctionne un budget communal, de saisir d'où vient et où va l'argent public, « notre argent », et d'explorer diverses formes d'implications citoyennes.

Les formatrices de l'asbl Periferia qui ont animé la soirée ont pu créer une chouette dynamique de groupe en mélangeant les apprentissages théoriques, les exercices pratiques et les discussions ouvertes.

C'est donc avec enthousiasme que nous nous réunirons à nouveau le jeudi 2 décembre de 19h45 à 22h00 au même endroit (2ième étage du Centre culturel) pour poursuivre nos réflexions.

Celles et ceux qui voudraient prendre le train en marche et participer à la prochaine soirée, même s'ils n'ont pas participé à la première, sont les bienvenus ! Ils peuvent s'inscrire en nous envoyant un mail à l'adresse info@ittreculture.be et nous leur enverrons des notes pour les informer de ce que nous avons fait lors de la première séance.

Un grand merci à tous les participants, à celles et ceux qui nous ont aidé pour la mise en place de cette démarche citoyenne et à Déborah et Fanny de l'asbl Periferia pour ce beau premier succès !

Karim Sarton,
Animateur
au Centre culturel d'Ittre

GEEKS & NERDS MUSEUM - REMERCIEMENTS ET RETOURS D'EXPÉRIENCES

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Geeks & Nerds Museum s'apprête à ouvrir ses portes pour un dernier weekend de visites dans les locaux du centre culturel.

C'est non sans émotion que je reviens avec vous sur cette belle expérience qui j'espère donnera naissance à d'autres projets futurs aussi réussis.

UNE BELLE RENCONTRE

Le démarrage de cette belle aventure, c'est avant tout à Christophe Degraeve qu'on le doit. CEO d'Underside (une société spécialisée dans le numérique), fan de technologie (Christophe a appris à écrire sur un ordinateur), collectionneur de consoles de jeux vidéo et d'ordinateurs de toutes les époques et... ittrois. Il est venu voir l'équipe du Centre culturel avec cette idée de musée. Le contact est tout de suite bien passé et nous avons pu monter ensemble ce beau projet. Son investissement a été sans limite tout au long du projet. C'était un réel plaisir de collaborer avec lui et nous sommes ravis du résultat.

UN SUPER PROJET

Le Geek & Nerds Museum, c'est avant tout une collection extraordinaire. Plus de 100 machines, parmi lesquelles : la première console de jeu, le premier ordinateur portable, des raretés et même des pièces uniques ! Le tout dans une scénographie ludique qui fait la part belle aux nouvelles technologies (jeu vidéo, app, ...). Servie par la passion et la connaissance érudite de son concepteur.

C'est aussi une thématique centrale « le numérique », avec plein de ramifications possibles, d'approches différentes (technologie, marketing, pop culture, impacts sur la société, etc.) qui intéressent un large public. C'est pourquoi, en dehors de l'exposition proprement dite, nous avons voulu organiser une série d'activités connexes autour de la même thématique :

- Des ateliers de création d'un jeu vidéo dans les écoles
- Des conférences
- Un tournoi de jeu vidéo
- La projection d'un film

Et, dans tous les aspects du projet, il y avait une vraie dimension culturelle (avec une volonté d'ouverture, d'accessibilité, de partage) et un ancrage local fort (implantation à Iltre, participation de nos écoles, fournisseurs et concepteurs locaux), ce qui est aussi une belle réussite.

UN FRANC SUCCÈS

Dès le vernissage, le public était présent en nombre. Plusieurs centaines de personnes sont venues visiter le musée, les weekends et les mercredis. Pas moins de 9 classes ont fait le déplacement. Une centaine de per-



« On a vu les différents jeux vidéos. On a vu aussi le tout premier jeu vidéo et le dernier. Le monsieur nous a dit comment jouer » (Ester, P3, Ecole Libre d'Iltre)

sonnes (en ligne et sur place) ont assisté au tournoi Street fighters. Seules les conférences et la projection cinéma n'ont malheureusement pas pu trouver leur public pour cette fois. Outre le succès public, le Geeks & Nerds museum a eu un certain écho dans la presse avec une publication dans l'Avenir, une dans le Vlan et un passage en radio sur Vivacité. A cela, il faut ajouter la visibilité sur le web avec une forte présence sur les réseaux sociaux et la participation de Youtubeur (BackinToysTV) et de streamers (Brocup).

Si je commençais mon article en vous parlant de projets futurs, c'est qu'on ne compte pas en rester là ! Le Geeks & Nerds souhaite s'implanter dans d'autres lieux et cherche, à terme, à s'installer quelque part de

manière permanente : avis aux propriétaires de locaux disponibles. Le Centre culturel, quant à lui, souhaite approfondir la thématique du numérique aux travers d'autres activités (pourquoi pas à nouveau en partenariat avec Christophe ?!). On vous en reparle bientôt !

Un grand merci à vous, qui vous êtes déplacés pour venir visiter le musée, à Christophe Degraeve et aux différents collaborateurs du Geeks & Nerds Museum, à mes collègues du Centre culturel, à la Commune d'Iltre, à la Province et à la FWB !... C'est grâce à vous que nous avons pu réaliser ce projet et ça me fait chaud au cœur.

Karim Sarton,
Animateur
au Centre culturel d'Iltre

TROIS JEUNES DIPLÔMÉES POLYTECHNICIENNES LANCENT LEUR START-UP À ITTRE : UNE ALTERNATIVE POUR LA GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES ? (SUITE DE LA P.1)

Accompagnées d'experts, elles ont pu créer leur premier prototype. En parallèle, diverses aides financières et prix leur ont été octroyés (« Louvain Student Angel Fund », « Prix du jury au DemoDay », « Lauréat du fonds Albert Vanhee », « Student startup of the year ») et, surtout, elles ont bénéficié d'un soutien non négligeables, d'une communauté qui partage les mêmes valeurs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 5 personnes qui compostent, évitent, par an, l'équivalent de la pollution d'une voiture !
- 50% d'une poubelle ménagère est composée de déchets organiques.
- 82% des déchets organiques sont enfouis ou incinérés. [Source : www.greenzy.be]

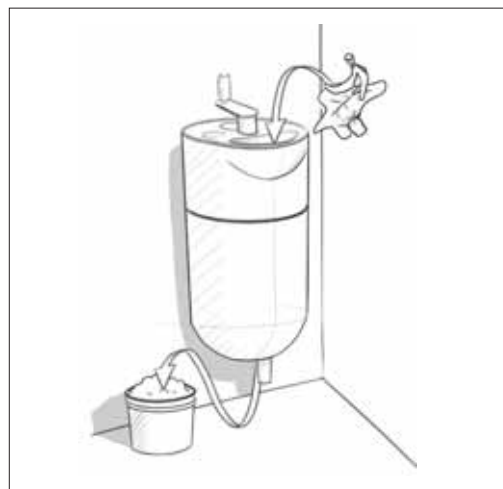
LE COMPOSTAGE, POURQUOI ?

Bien que de plus en plus de personnes soient sensibilisées à la question des déchets, la gestion de ceux-ci s'avère souvent plus difficile à mettre en pratique : le sac poubelle organique qui suinte et laisse des traces sur le sol, les odeurs, les mouchettes, mais également les contraintes du compost extérieur (disposer d'un jardin, le temps et les connaissances pour son entretien afin d'en garantir son efficacité, les rongeurs qui s'y invitent,...). Face à la hausse des déchets alimentaires, la pratique du compostage à domicile devient une alternative écologique adoptée au sein de plus en plus de foyers. Outre l'aspect écologique, le compost trouve également son utilité grâce au terreau naturel qu'il produit et qui permet d'enrichir la terre et de nourrir les plantes (d'une pierre, deux coups).

COMMENT ÇA FONCTIONNE CONCRÈTEMENT ?

De la taille d'une poubelle classique (capacité de 50L), le composteur s'accroche au mur et se branche à une prise électrique. Les déchets orga-

niques y sont broyés et mélangés et, grâce à la présence des micro-organismes présents naturellement dans les déchets organiques, ils sont compostés naturellement sans devoir ajouter de compléments. La transformation des déchets organiques en terreau mûr et de qualité se fait en 2 mois. Un processus en continu, qui ne demande pas de connaissances particulières en matière de compostage car une application y est reliée et aide à la gestion du composteur (si le terreau est prêt, s'il faut l'aérer,...), donne des conseils d'utilisation (les aliments qui peuvent ou non y être mis,...) tout en rendant le compostage ludique, éducatif et adapté aux enfants.



Design du prototype final

MATÉRIAUX ET IMPACT ÉCOLOGIQUE

Faible en consommation électrique : 2w ou 17kw/an (ce qui représente à peu près l'équivalent de la consommation annuelle d'une machine à café branchée mais non-utilisée), le composteur est « éco-conçu » : matériaux de provenance locale (fabriqué en Belgique et assemblé à Bruxelles), re-

cyclés et recyclables (prime de remise en fin de vie). Les pièces sont facilement réparables (pièces détachées), rendant l'utilisateur le plus indépendant possible. Le design du composteur et le prototype ont été approuvés par 12 familles qui en ont fait le test, dans les 4 coins de la Belgique. Une période de test qui a permis à ces familles et leurs enfants de se sensibiliser davantage au gaspillage alimentaire en prenant conscience de la quantité de nourriture jetée.

LE PROJET VOUS ENTHOUSIASME ?

- N'hésitez pas à consulter leur site internet www.greenzy.be pour davantage d'informations sur l'utilisation et les spécificités du composteur.
- Profitez de l'occasion pour assister à une démonstration du prototype lors du « Salon Cocoon » qui se déroulera à Bruxelles du 19 au 22 novembre. Quelques places ont été mises de côté pour les lecteurs du Petit Tram ! Envoyez un mail à info@greenzy.be
- Soutenez-les en prenant part au financement participatif : les pré-commandes seront disponibles en ligne du 8 novembre au 9 décembre sous forme de crowdfunding. . Celles-ci permettront de financer et lancer la production des premiers composteurs et, en atteignant leur objectif, de donner un coup de boost au projet. Les premiers composteurs commandés devraient arriver dans les 10 mois.
- Restez connectés et attentifs ! Activité et conférence en lien avec ces thématiques vous seront proposées dans les mois qui viennent.

Olivia Kropke,
Animatrice
au Centre culturel d'Ittre

LES AÎNÉS EN MOUVEMENT

ANTENNE INTERUNIVERSITAIRE UCL-ULB DES AÎNÉS À NIVELLES

CONFÉRENCES DU MOIS DE NOVEMBRE

Lundi 8 novembre 2021 à 14h30

"Séquestration géologique du CO₂ : la chimie au service de l'environnement" par Madame Anne DE WIT, chimiste, professeure ULB

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, la séquestration géologique du CO₂ vise à diminuer la concentration de ce gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cette technique consiste à capter le CO₂ à la sortie d'usines et à l'injecter dans des strates géologiques à grande profondeur où il devrait idéa-

lement rester piégé à long terme. Nous décrirons dans quelle mesure des expériences en laboratoire et des modélisations de transport de réactifs dans les sous-sols s'attachent à définir les conditions physico-chimiques optimisant l'efficacité et la sécurité de cette séquestration.

Lundi 22 novembre 2021 à 14h30

"Une des plus belles conquêtes de la médecine : la transplantation d'organes" par Monsieur Yves PIRSON, professeur émérite UCL, faculté de médecine et de médecine dentaire. La greffe d'organes (rein, foie,

cœur...) est aujourd'hui une thérapeutique qui n'a plus rien d'exceptionnel. Sa conquête fut cependant semée d'embûches. Témoin et acteur de cette aventure médicale, le conférencier nous fera revivre l'épopée des pionniers, patients et médecins, qui ont osé, douté, corrigé et gagné et nous montrera que la greffe rénale, avec sa compagne la dialyse, fut le laboratoire de la bioéthique.

Nous respecterons strictement les consignes officielles de sécurité. Ces conférences sont organisées en partenariat avec le Centre Culturel de Nivelles et la Ville de Nivelles et avec

le soutien de Belfius.

Quelques renseignements utiles :

Lieu : Salle du Waux-Hall - Place Albert Ier à Nivelles

Prix : 6€ : tarif plein – réductions : étudiants et demandeurs d'emploi.

Abonnement : pour une personne : 33€ / pour un couple : 55€ (domicilié sous le même toit)

Merci de privilégier la formule abonnement pour éviter les files d'attente. Les annulations éventuelles seront remboursées.

Antenne interuniversitaire UCL-ULB des Aînés de Nivelles

Infos : 0476/290017

LÈS ARTIAS D'PRÉCHEÛS

- Alez ké lé Dénise in paké d'artias d' précheûs yè n' trin.nez ni in route ! I faut laumin pou lès cûre pou qu'èl souper fuche prèssé quand vo pa va rintrer. Tènè, v'là in biyèt d' vint' pou payi.

Dji soûrts du cabarèt, mès djambes à 'm cou yè dji travèrse èl tchèmin t' aussi ràde què dji pus, sans aroki 'l boûrdur' dè l'aute costé, in face d'èl mézo du dirècteur du couvent. Faut dire qu'èl boutike dè Dénise n'est ni lon dè d' là. In cou èl tchèmin travèrsi, vint mètes à drwète, à costé d'èl cabine èlèctrike, il est là avu sès deûs grandes vitrines stampéyes dè chake costé dè l'uch d'intréye. Si mès souv'nis sont bons, in cou passé l'uch, il a deûs contwèrs ; èl ci d' gauche aussi long qu' l'aute pou tout çou qui touche au mindji, yè èl ci d' drwète pou lès autes z-afères, les lokes, lès prodwits qu' i faut pou rla-ver tous les djoûs yè tout 'l rèsse.

In cou qu' vos drouvez l'uch, èl sou-nète brèt pou avèrti què vos stéz là. Dénise vos ratind d'djà pa-dièrè ès' contwèr pou vos sièrvî. Si c'èss't ène bràve pètte feume, toudi dè bone umeûr, ès' n-ome, li, est grand yè drwèt come in i. On n' èl vwèt ni sou-vint dins 'l boutike. Avu s' èscoû au-touîr dè léye come ène ménajère, Dénise est toudi prèssé à rinde service yè à sièrvî çou què vos li d'man-dez.

Sul contwèr trône ène bèle blanche balance avu sès deûs platias. Yun pou mète çou qu' i faut pèsèr yè l'aute pou mète les difèrints pwèds qui ratinde

dè fé leû n-ouvradje. Nos avons lès minmes àl mézo. Dji 'l sés paskè in pus du cabarèt, èm'mame tit boutike ètou, yusk'on vint ène miète toutes soûrtès, dès cigarètes djusk' à lès grin.nes pou les pouyes.

In pârlant d' pouyes, pa a d'vu, in djoû, èrbouchi in trau dins 'l mur' pa-dièrè les batchs à grin.nes pask' ène rate avoût creusé in tunèl pou v'nu lès mindji.

Régulièrement mint il a in n-ome qui passe pour pèsèr les pwèds, pou vir s'is sont djusses. I controle tout. Quand c'est bon, i mèt come ène soûrte dè cachèt au cu du pwèd. I parèt qu'il èss't invouyi pa 'l ministère pou fé lès controles dins lès magasins.

Sul contwèr dè Dénise, tout est là pa-d'avant vos îs. Toute ès' viye, ès' feume-là a consacré sès djournèyes à ç-qu' èl boutike fuche toudi drouvièrt pou sès cliyents.

Dji n' sés ni combi d'timps d' ai counu Dénise, mins toudi dji l'ai vu avu s' èscoû autour dè léye. C'est putète malèjièle à spliki ; mins au moumint què dji scris cès lignes, dji 'l vwès co pa-d'avant mi come si èle sroût co là, sauf qu'èl magasin, li, i n'èxisse pus.

*In vi Paltot d' Vèznau,
J. Vanderlinden*

LES GROS FAYOTS

- Va chercher chez Denise un paquet de fayots et ne traîne pas en route ! Il faut longtemps pour les cuire pour que le souper soit prêt quand ton père va rentrer. Tiens, voilà un billet de vingt pour payer.

Je sors du café, mes jambes à mon cou et je traverse la rue aussi vite que je peux, sans trébucher sur la bordure de l'autre côté, en face de la maison du directeur du couvent. Le magasin de Denise n'est pas loin. Une fois traversé la rue, vingt mètres à droite, à côté de la cabine électrique, il est là avec ses deux grandes vitrines flanquées de chaque côté de la porte d'entrée. Une fois passé la porte, il y a deux comptoirs ; celui de gauche aussi long que l'autre pour tout ce qui concerne à la nourriture, et celui de droite pour les autres affaires, les tissus, les produits d'entretien et le reste.

Une fois que vous ouvrez la porte, la sonnette pleure pour avertir que vous êtes là. Denise vous attend déjà derrière son comptoir pour vous servir. Si c'est une brave petite femme, toujours de bonne humeur, son mari, lui, est grand et droit comme un i. On ne le voit pas souvent dans le magasin. Avec son tablier autour d'elle comme une ménagère, Denise est toujours prête à rendre service et à servir ce que vous lui demandez.

Sur le comptoir trône une balance blanche avec ses deux plateaux. Un

pour mettre ce qu'il faut peser et l'autre pour les différents poids qui attendent de faire leur besogne. Nous avons les mêmes à la maison. Je le sais parce qu'en plus du café, ma maman tient magasin aussi, où l'on vend un peu de tout, des cigarettes jusqu'aux graines pour les poules. En parlant de poules, un jour, papa a dû reboucher un trou dans le mur derrière les bacs à graines parce qu'un rat avait creusé un tunnel pour venir les manger.

Régulièrement, il y a un homme qui passe pour peser les poids, pour voir s'ils sont corrects. Il contrôle tout. Quand c'est bon, il met comme une sorte de cachet au cul du poids. Il paraît qu'il est envoyé par le ministère pour contrôler dans les magasins.

Sur le comptoir de Denise, tout est là devant vos yeux. Toute sa vie, cette femme-là a passé ses journées à ce que le magasin soit toujours ouvert pour ses clients.

Je ne sais pas pendant combien de temps j'ai connu Denise, Mais toujours je l'ai vue avec son tablier autour d'elle. C'est peut-être difficile à expliquer ; mais au moment où j'écris ces lignes, je la vois encore comme si elle était encore là, sauf que le magasin n'existe plus.

Suite dans le prochain Petit Tram



BELGIUM
KIWANIS CLUB
TUBIZE-RY TERNEL

KIWANIS CLUB TUBIZE RY-TERNEL
Sous l'Eglise du Christ Ressuscité
Salle de La Bruyère
Rue Ernest Simonet, 13 à 1480 Tubize

THÉÂTRE EN WALLON
par le Cercle Dramatique Wallon de Braine-le-Château

« Mauvaiche langue »

Le dimanche 28 novembre à 16h



Cartes d'entrée en vente au 067 64 73 31 ou au 067 33 14 72
ou chez les membres du Club ou réservations sur le cpte BE18 7795 9274 1065
Ouverture des portes à 15h – Tartes, bar

P.A.F. : 10 €





L'OPÉRATION BOÎTES À KDO BAT SON PLEIN !

LA TREIZIÈME ÉDITION DE L'OPÉRATION BOÎTES À KDO : DERNIÈRE ÉTAPE !

L'Opération Boîtes à KDO s'adresse à des enfants et adolescents qui ont un parcours de vie fragilisé voire abimé. Qu'ils soient réfugiés ou placés par mandat ... Ils vivent dans des maisons, des centres ou institutions encadrés par des équipes éducatives qui font un travail exceptionnel à leurs côtés. L'Opération Boîtes à KDO est devenue un rituel magique pour leurs fêtes de fin d'année. C'est avec enthousiasme que La Fabrique de Soi-Service de Laïcité Brabant wallon, située au cœur de Tubize, a lancé la treizième édition au bénéfice de plus de 1000 enfants et adolescents.

Démarrée officiellement le 7 septembre, la récolte des boîtes à KDO remplies, personnalisées se termine mi-novembre. Les 5 lieux de dépôts des boîtes ferment leurs portes le 19 novembre. Il est donc encore temps d'apporter votre boîte ou vos boîtes

dans l'un des 5 points de dépôt en Brabant wallon (Tubize, Nivelles, Braine-l'Alleud, Wavre et Genappe). Elles seront alors vérifiées, complétées si nécessaire (lots de commerçants, dons, etc.), emballées et enfin distribuées mi-décembre.

Les pilotes de cette opération solidaire attendent aussi vos lots de déos, gels cheveux, crèmes visage, pochettes de crayons ou marqueurs ou fluos, jeux de cartes, petites pochettes de lego, etc. Ces lots rejoindront le magasin solidaire de l'opération et permettront de compléter les boîtes insuffisamment généreuses.

Plus d'infos sur le site internet www.boitesakdo.be

o Anne Beghin, coordinatrice de la Fabrique de Soi - LBW, anne.beghin@laicite.net

o Adeline Vary : Responsable de Citoyens en herbe à la Fabrique de Soi - LBW, adeline.vary@laicite.net

2ÈME GRANDE RÉCOLTE DE GRAINES

Souvenez-vous que nous avons procédé l'année dernière à une grande récolte de graines, fleurs et légumes. Nous avons pu récolter les graines de plus de 70 variétés réparties dans 600 sachets qui ont été proposés gratuitement aux villageois. Ce fut la réponse à un réel besoin d'une autonomie alimentaire et à l'intelligence du temps.

L'été 2021 fut froid et humide et les légumes ont parfois souffert d'une pollinisation partielle. Nous avons eu souvent une abondance en feuilles mais avec des fruits plus petits que d'habitude. Néanmoins, la récolte de graines pour cette année est déjà bien partie. Une trentaine d'espèces de fleurs et légumes sont déjà rentrées.

Pour Virginal vous pouvez porter vos graines dans la boîte aux lettres au GIVE BOX, dans la « boîte à graines » à la BIBLIOTHÈQUE, et au P'TIT VESNAU. Pour Ittre les « boîtes à graines » vous attendent au BEE Ô VILLAGE, chez le MARCHAND DE JOURNAUX, à la BIBLIOTHÈQUE et au CENTRE CULTUREL D'ITTRE (CLI).

Bonne récolte à tous et travaillons concrètement au monde de demain qui est déjà le monde d'aujourd'hui si nous le souhaitons.

Facebook : Èl Djârdin de Vèznau



L'image d'un tournesol de 3m30 de haut venant d'une graine de Hongrie.



RÉPARER ENSEMBLE UN OBJET DÉFECTUEUX OU ABÎMÉ, AVEC L'AIDE D'UN EXPERT BÉNÉVOLE, DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE !

QUAND ?

EN GÉNÉRAL CHAQUE 3ÈME DIMANCHE DU MOIS DE 14H À 17H.

PROCHAINES DATES : LE 21 NOVEMBRE, LE 12 DÉCEMBRE.

OÙ ?

À LA SALLE « PLANCHETTE » SITUÉE DERRIÈRE LE CPAS, PARKING ET ENTRÉE.

CONTACT ET INSCRIPTIONS: CATHERINE 0473/94 84 67 ITTRE.

REPAIRCAFE@GMAIL.COM

PETIT TRAM

WWW.ITTRE.CULTURE.BE



Date de parution 2 et 3 novembre 2021

Mensuel du Centre culturel d'Ittre - A.S.B.L.

36, rue de la Montagne à 1460 Ittre

067/64 73 23 - info@ittreculture.be

Editeur responsable : Nathalie Lourtie, directrice

Bureau de dépôt : 1400 Nivelles

Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre

Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email

(info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 6 et 7 décembre 2021

LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.

Abonnement : 20 euros/an à verser au compte

BE50 0012 6285 4518.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de lecture est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien et Sophie Peeterbroeck.

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre :

Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa

Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et

Sophie Peeterbroeck

Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh

Représentants de la vie associative et les habitants

de l'entité d'Ittre : Michel Ferrard, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Marc Dubois, Jean-Marc Ternissien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibault Zaleski.

Ont collaboré à ce journal :

Secrétariat : Marie Vanderlinden.

Mise en page : Pascale Goffaux.

Coordination : Olivia Kropiek

Rédaction : Olivia Kropiek, Nathalie Lourtie, Karim Sartou, Ludovic Devriendt

Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.

Photos : Centre Culturel d'Ittre

Merci à notre correctrice du mois : Claire Lemaître.

Impression : Rossel Printing Nivelles.

L'OUVERTURE DU PETIT MAGASIN ÉPHÉMÈRE DE LA MAISONNÉE **APPROCHE !**



Pour Noël, nous aimerions mettre en avant les produits réalisés par nos résidents. L'ouverture se fera le mercredi 8 décembre à partir de 14h.

Ce jour-là, La Maisonnée proposera une série de produits tels que confitures, petits biscuits, jus de pomme, diverses décorations pour Noël et surtout quelques sapins naturels. En ce qui concerne les sapins, nous n'aurons pas un grand stock donc l'offre sera très limitée.

Le but de ce petit marché est avant tout de passer un moment avec les habitants du village et nos résidents. Depuis quelques années nous essayons de réintégrer nos résidents au

sein du village en organisant divers événements tel que celui-ci. Enfin, nous proposerons également de quoi se restaurer et quelques boissons chaudes pour l'occasion. Ce jour-là, les personnes désireuses de commander des produits pour Noël pourront recevoir un bon de commande qui liste les produits.

**Emilie Vanherrewegen,
Animatrice à La Maisonnée**

**DEMANDEZ ET RENVOYEZ
VOS BONS DE COMMANDES**

À

emilie.vanherrewegen@lamaisonnee.be

ou

aurelie.debremaker@lamaisonnee.be



RECHERCHE :

ANIMATEUR/ANIMATRICE POUR ENFANTS

EQUINOA CHERCHE EN URGENCE DES ANIMATEURS NATURE, ANIMAUX EXPRESSION ET CRÉATIVITÉ DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITÉS AVEC LES ENFANTS.

N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC EUX.

EQUINOA ASBL

0498/62.97.98

EQUINOA-ASBL@HOTMAIL.COM



**VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS LIBRE ?
LE CENTRE CULTUREL D'ITTRE A BESOIN D'UN
PETIT COUP DE MAIN PONCTUEL POUR LA
DISTRIBUTION D'AFFICHES DANS LE COMMERCE
(1 À 2 FOIS PAR MOIS).**

**DÉFRAIEMENT ASSURÉ. N'HÉSITEZ PAS À NOUS
CONTACTER : INFO@ITTRE.CULTURE.BE**

L'équipe du Centre culturel d'Ittre

J.S. ITTROISE

Souper Saint-Nicolas

O GRAND SAINT-NICOLAS

Le comité des fêtes vous propose :

Le Samedi 27 Novembre 18h00

Apéro Souper & Saint-Nicolas et ses cadeaux

1/2 Poulet Frites Salade ou Nuggets Frites Compote

Sauces Incluses

1/2 Poulet : 15 €
8 nuggets : 10 €

Salle Polyvalente de Virginal
Quartier du tram

Desserts et Café disponible

Réservation obligatoire : www.js-ittroise.be ou remplir le bon à la buvette du club

LA "MONTÉE D'ITTRE" 6ÈME ÉDITION S'EST DÉROULÉE LE DIMANCHE 3 OCTOBRE DANS DES CONDITIONS CLIMATIQUES ... EXÉCRABLES...

Malgré ce temps, 85% des participants inscrits étaient présents et s'en sont donné à cœur joie. Par contre, il fallait être courageux et passionné pour venir en tant que spectateur ! Ceux-ci étaient plutôt rares jusqu'à 14h où les averses se sont calmées. Ce qui a été le plus vexant pour nous, organisateurs, c'est que la veille et le lendemain, il faisait magnifique!



L'idée d'organiser la "Montée" m'a été suggérée par une personne d'Ecaussinnes qui avait déjà organisé une manifestation du genre. Comme je suis également un passionné de mécanique, de voitures anciennes et de sport, que je participe régulièrement à des organisations, je me suis dit qu'il était venu le moment de renvoyer l'ascenseur et d'organiser à mon tour un événement.

Cette année, comme chaque fois, le plateau des participants était très varié, allant de la modeste Opel Corsa en passant par des voitures de rallye d'une puissance phénoménale ainsi que beaucoup de motos rares et side cars. Je pense que cette variété fait l'attrait de cette journée pour les spectateurs.

Dans nos ateliers il y avait quelques voitures exceptionnelles en exposi-

tion telle qu'un Bugatti type 35 qui est une voiture de course des années 30 et une Formule 1 Lotus type 16 de 1956 ayant été pilotée par Graham Hill. Cette voiture a une valeur inestimable car c'est un exemplaire unique!!

Depuis la première édition, nous avons eu le soutien des autorités communales et une excellente collaboration avec le service travaux. Nous avons également une bonne entente avec les quelques riverains. Depuis 2019, je me suis entouré des fidèles assistants afin de créer une ASBL "Montée d'Ittre" et nous nous sommes associés avec le "Kiwanis" local qui nous aide au montage et démontage ainsi qu'à la tenue d'un bar. Il faut dire que l'événement demande plus de 40 personnes afin de tenir les postes horéca et surtout les postes de sécurité.

Cette collaboration nous a permis de distribuer 2000 EUR à l'école libre de Virginal pour l'achat de matériel et 2000 EUR au KIWANIS afin de participer à leurs œuvres.



Nous souhaitons continuer dans cette voie sans ambitions de faire grandir l'événement mais... nous espérons une météo plus clémente pour la prochaine qui sera probablement le dimanche 24 avril 2022.

A bientôt ... pour de nouvelles aventures !

Jean Gascard, ittrois et fondateur de l'asbl «Montée d'Ittre»

© Photos de Martine Van Ophem

KERMESSE AUX MOULES DE VIRGINAL



De nombreux fidèles étaient au rendez-vous, le weekend du 9 et 10 octobre, à la Salle Polyvalente de Virginal pour la 12ème Kermesse aux moules au profit du Cercle des Gilles virginalois.

Deux jours de dégustations et d'ambiance musicale assurée par DJ Nadege, mais pas que ! Les amateurs de

karaoké en ont profité pour ressortir les vieux classiques. Après une année d'abstinence, c'est dans la bonne humeur habituelle et avec l'estomac bien rempli (et la voix cassée pour certains) que s'est terminée cette 12ème édition.

Olivia Kroppek, Animatrice du Centre culturel d'Ittre



LES CLASSES DE L'ÉCOLE LIBRE D'ITTRE RENCONTRENT LES MUSI- CIENS DE L'ORCHESTRE ROYAL DE CHAMBRE DE WALLONIE

A l'initiative du Centre culturel et de Musique Class'lttre, le directeur de l'ORCW, Laurent Fack, et la violoniste Anne Pinggen sont passés dans les classes pour parler de leur métier de musicien classique. Petit écho des élèves suite à la rencontre...

Ludovic Devriendt,
Animateur au Centre culturel d'Ittre

Les enfants de maternelle ont pu vivre la rencontre avec une violoniste. Avant cette activité nous avons regardé des petites vidéos sur les orchestres et le violon afin de découvrir cet instrument... Les enfants étaient très impliqués dans l'activité et l'ont trouvée très intéressante ! Ils ont vraiment « senti » la musique et l'ont adoré ! (**Nathalie Guillaume, Directrice de l'Ecole Libre d'Ittre**)

Nous avons pu poser nos questions et écouter différents morceaux de musique au violon... C'était super chouette (**les enfants de maternelles d'Ittre**)

Même si pour certains enfants, la musique classique ce n'est pas leur "truc", ils ont tout de même adoré l'animation ! (**P6**)

Une violoniste est venue en classe. On a pu lui poser des questions. On a adoré quand elle a joué du violon. Nous avons appris la famille des cordes, aussi la guitare et le violoncelle (**P3**)

Valentine: "Elle jouait bien, c'était un peu magique"

Tom : "J'aimais bien et j'ai appris comment la musique sortait du violon"

Marius : "C'était fantastique d'apprendre le nom des parties du violon"

Adelia : "C'était incroyable d'apprendre et j'adorais"

Loucas : "Incroyablement chouette"

Noah : "J'ai bien aimé quand il y a eu la chanson des canards"

(**les enfants de M3**)



Province de BRABANT | Commune de VIRGINAL-SAMME (ITTRE)
Au profit du « Cercle des Gilles Virginalois »

vous invite à son premier
Après-midi dansant & souper
SPAGHETTI

Jeudi 18 NOVEMBRE 2021
de 16h00 à 21h00

avec LUCKY et ses ORGUES et CLAUDIO à la BATTERIE

PAF 18€

Salle Polyvalente Quartier du Tram

AU MENU
SPAGHETTI BOLOGNAISE ou VEGAN
DESSERT et son PETIT NOIR

PRESENTATION
du "COVID SAFE TICKET" OBLIGATOIRE

CONTACTS & RÉSERVATIONS souhaitée pour le **16 novembre** si possible

DUCOCHET Marc : 0473 426 886 | BEUTELS Liliane : 0472 975 064 | WYNS Clément : 0478 271 312 | FONTAINE Virginie : 0472 839 039 | BULBO David : 0475 526 766 | DEGREVE Eddies : 0491 366 860 | DUBOIS Sandra : 0474 318 438 | VANDENBLUCK Gerda : 0477 380 044 | MORLANI Carina : 0498 069 211 | DUBOIS Christophe : 0473 482 809

Dimanche 21 novembre
9h à 13h

BOURSE AUX JOUETS ET PUERICULTURE

Salle couverte
Parking

INFOS PRATIQUES

- 8€ par exposant pour 2m2
- 5€ pour les parents de l'Ecole Libre d'Ittre
- Tables et chaises mises à disposition
- Petite restauration sur place
- Stand grimage

Réservations
apecolelibreittre@gmail.com

Salle du Lion d'Argent
Rue des Dignes
1460 Ittre

JEU DE SOCIÉTÉ

TAKATTAK À LA RÉCRÉ : UN JEU DE CARTES QUI ENTRAÎNE L'ESPRIT DE RÉPARTIE, LA CONFIANCE EN SOI ET L'HUMOUR FACE AUX MOQUERIES ET AUX CRITIQUES. SIMPLEMENT POUR AIDER NOS ENFANTS À GRANDIR POSITIVEMENT

Ils sont nombreux ceux et celles qui, dès l'enfance, ont été blessés par des remarques désagréables ou des jugements un peu trop hâtifs : « t'es bigleux », « gros lard », « nullos », « t'es pas comme nous », ... On en passe et des meilleurs. Des remarques qui blessent, mettent mal à l'aise et, la plupart du temps, laissent sans voix celui ou celle qui en est victime.

Il est essentiel de rompre la spirale avant que ce début de harcèlement ne prenne des proportions trop douloureuses. Mais il existe très peu d'outils pour apprendre à ne pas se laisser faire, pour répondre aux moqueries, déjà quand on est adulte, mais surtout quand on est un enfant.

UN JEU POUR RÉPONDRE DU TAC AU TAC

Sur le chouette blog « Apprendre à éduquer » (apprendreaeducer.fr) j'en ai découvert un !

Le jeu « Takattak à la récré », un jeu pour répondre du « Tac au Tac » quand un camarade vous harcèle en cours de récré, quand un plus grand vous traite de « patate » ou quand personne ne veut jouer avec vous parce que vous êtes « trop petit », « trop grand », « avec des lunettes », « d'une autre couleur

de peau », ... Bref, un jeu pour apprendre à ne pas se laisser marcher sur le pied sans réagir !

UNE CRÉATION BELGE

C'est à Geneviève Smal (créatrice) et Sullivan Hismans (illustrateur), un duo louviéro-liégeois, que nous devons cette belle réalisation. Le jeu se compose de 52 cartes « piques », toutes plus désagréables les unes que les autres. Celles qu'on entend en classe, dans la cour de récré, entre frères et sœurs (Mais celles aussi prononcées par des parents agacés, voire des instituteurs énervés.)

RIPOSTER ... MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT.

Le défi ? Riposter tout en gardant son sang-froid, prendre du recul, respirer un bon coup avant de sauter. Et tout

cela, en un minimum de temps, pour que la riposte ne tombe pas comme un cheveu dans la soupe. Attention, on ne riposte pas n'importe comment ! Il y a des consignes à respecter. L'objectif est que l'échange ne tourne pas au pugilat. Entre l'agressivité et le silence, il y a une quantité de répliques et de traits d'esprit qui peuvent être utilisés.

Avec la carte Chrono, vous devrez : User d'autodérision / Répondre avec une piroquette / Être (parfois) insolent / Rétorquer par une question / Désarçonner votre persécuteur avec un compliment.

Pour les plus motivés, il y a la carte Dingo. Vous serez tenu de faire preuve de créativité, parce qu'il faudra : Riposter en chanson / Inventer de faux gros mots / Mimer une réplique / Répondre en rime / Ou par une onomatopée.

Et puis, TakAttak À la Récré, c'est aussi jouer avec la langue, riposter en musique, créer de nouveaux mots tout en maîtrisant sa susceptibilité.

Le jeu est idéalement conçu pour les



8-12 ans. Mais une version « adulte » existe aussi (Takattak classique).

Un jeu édité par Si-Trouille Editions, disponible au magasin « La Petite Charlotte » (Braine-le-Château).

Prix : +/- 15€

Nathalie Lourtie, Directrice du Centre culturel d'Ittre

LECTURE

CHRONIQUE LITTÉRAIRE : « MOHICAN »

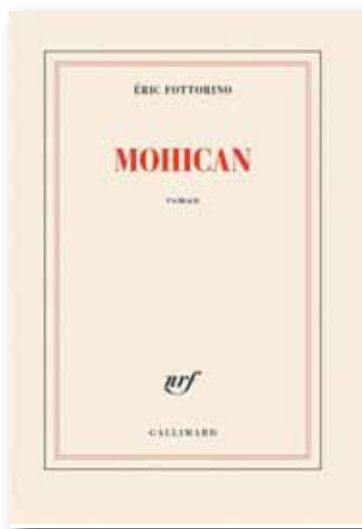
La ruralité perdue

Quand la puissance d'un roman se mobilise pour brosser le tableau d'un monde qui ne veut pas mourir. Eric Fottorino nous rappelle le sens profond du mot ruralité. La vie quotidienne et ses aléas anesthésiant sournoisement nos émotions intimes et notre perception de ce monde moderne censé nous apporter toutes les réponses, il est bon de retrouver parfois l'odeur de la terre fraîchement retournée et de se replacer au niveau du sol.

Ode à la résistance et chantre du combat invisible mené par certains, ce roman pose également la question de la soumission des idées face au soi-disant bien-être commun.

Le mot indispensable est sans doute excessif mais je vous conseille vivement la lecture de ce roman paru chez Gallimard : « Mohicans » d'Eric Fottorino.

Laurent Stache, ittrois



NOUVEAUX LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL

ENFANTS

Je chante avec Camille

Je lis avec le lapin : Y. Barbetti

Mandarine & Co : Panique dans les prés : J. Azam

Mais ... qui mange les céréales de petit ours : M. C. Butler – D. Howarth

DIVERS

Encyclopédie des animaux

Les yeux de la découverte : l'astronomie

Mémoire de l'Égypte

Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne

ROMANS

L'algorithme du cœur : J-G. Causse

Le craquant de la nougatine :

L. Manel

Sous la même étoile : D. Rabinyan

Noël à la petite boulangerie :

J. Colgan

Les Radley : c'est un coin tranquille surtout la nuit : M. Haig

Petit pays : G. Faye

La ferme des animaux : G. Orwell

La mère parfaite : A. Molloy

Le doux parfum de vérité :

L. Diamond

La charmante librairie des jours heureux : Colgan

La librairie de la place aux herbes :

E. de Kermel

L'été des fleurs sauvages : K. Taylor

Doucement renaît le jour : D. Giraud

Au bonheur des ogres : D. Pennac

La librairie des rêves suspendus :

E. Blaine

Quelqu'un d'autre : T. Benacquista

La lumière était si parfaite :

C. Ponte

L'apiculteur d'Alep : C. Lefteri

BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL
RUE DU CENTRE 10,
1460 ITTRE

AGENDA

NOVEMBRE		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
Du 30/10 au 14/11		EXPO : SALON DES ARTISTES ITTROIS	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Mer 3	15h00	UN CLOWN AU PAYS DE LA MUSIQUE CLASSIQUE	MUSIQUE CLASS'ITTRE
Du 4/11 au 7/11		LA SOLITUDE DU MAMMOUTH	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Sam 6	20h30	LAURENT DOUMONT TRIO	CHAPELLE DE VERRE
Sam 6	19h45	CARA ROCK 2021	ZIK-ZAK
Du 17/11 au 21/11		LA SOLITUDE DU MAMMOUTH	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Ven 12	19h 45	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : MIND2MODE (UK)	ZIK-ZAK
Ven 12	20h30	ALEXANDRE CAVALIÈRE TRIO	CHAPELLE DE VERRE
Sam 13	19h00	BERNARD MASSUIR	CHAPELLE DE VERRE
Sam 13	19h45	FRAU BLUCHER AND THE DRÜNKEN HORSES + THE TRINGLERS	ZIK-ZAK
Dim 14	17h00	WHAT A WONDERFUL TOOTS	HEPTONE
Dim 14	17h00	BEETHOVEN – CONFÉRENCE DE JEAN-MARC ONKELINX	MUSIQUE CLASS'ITTRE
Mer 17	19h45	RANDY HANSEN (US) – IN THE LOVING MEMORY OF JIMI HENDRIX	ZIK-ZAK
Jeudi 18	16h	APRÈS-MIDI DANSANT & SOUPER SPAGHETTI	CERCLE DES GILLES VIRGINALOIS
Jeudi 18	20h00	CONFÉRENCE "LES PRIMES ENERGIES"	ADMINISTRATION COMMUNALE D'ITTRE
Ven 19	19h45	SAINTED SINNERS (DE) + SUPPORT ACT	ZIK-ZAK
Ven 19	21h00	LISA JAZZ TRIO	L'ETABLE D'HÔTES
Sam 20	19h45	TREMLIN DURBUY ROCK FESTIVAL	ZIK-ZAK
Dim 21	09h00	BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE	ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ÉCOLE LIBRE DE ITTRE
Dim 21	14h00	REPAIR CAFÉ	REPAIR CAFÉ
Dim 21	17h00	BEN ROSENBLUM SOLO	HEPTONE
Lun 22	20h00	CINÉ SOUPE : BAINS PUBLICS	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Ven 26	21h00	SOIRÉE CNCND 11.11.11 : NOURRIR L'HUMANITÉ, C'EST UN MÉTIER	ETABLE D'HÔTES ET CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Ven 26	19h45	TODO ESTA AQUI + ARNOMATIC	ZIK-ZAK
Sam 27	18h00	SOUPER SAINT NICOLAS	J.S.ITTROISE
Sam 27	19h45	PIWI LEMAN EXPOSANT 4 + NOLI	ZIK-ZAK
Du 27/11 au 23 /01/2022		EXPO TEMPORAIRE : MICHEL SMOLDERS	MUSÉE MARTHE DONAS
Dim 28	16h00	THÉÂTRE EN WALLON	KIWANIS CLUB TUBIZE RY-TERNEL
Dim 28	17h00	ELIOTT KNUETS & OLIVIER COLLETTE	HEPTONE
DÉCEMBRE		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
Jeu 2	19h45	COMPRENDRE LES FINANCES PUBLIQUES (2ÈME SOIRÉE D'INFO)	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Jeu 2	19h45	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : GUNS N' ROSES EXP. (UK) / WRONG JOVI (UK)	ZIK-ZAK
Ven 3	20h30	PAULINE LEBLOND TRIO	CHAPELLE DE VERRE
Sam 4	20h30	ENSEMBLE VIBRATIONS	CHAPELLE DE VERRE
Lun 6	19h45	MOLLY HATCHET (US)	ZIK-ZAK



Entreprise HORTICOLE MARC MUSCH

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ À VOTRE SAPIN DE NOËL ?



Nous assurons la livraison à domicile pour la somme de 5€ mais vous avez aussi la possibilité de venir chercher votre sapin directement à la serre à L'ADRESSE SUIVANTE :

RUE BRUYÈRE À VIRGINAL (AU FOND DE LA SERVITUDE)
SITUÉE À CÔTÉ DU N°79 PARKING ASSURÉ

Commandes : 0475/90 66 33

Nous oui ! Nous vous proposons dès lors un véritable sapin de Noël de première qualité, cultivé avec soin et dans le respect de la NATURE

HEURES D'OUVERTURE À PARTIR DU VENDREDI 3 DÉCEMBRE :
DU MERCREDI AU VENDREDI DE 13H À 18H
SAMEDI ET DIMANCHE DE 10H À 18H

CONSEIL COMMUNAL DU 19 OCTOBRE 2021

Conseil communal du 19 octobre 2021

Présents : Christian Fayt (EPI), Pascal Henry (MR), Françoise Peeterbroeck (EPI), Fabienne Mollaert (EPI), Lindsay Gorez (MR), Jacques Wautier (EPI), Paul Pierson (EPI), Arthur Deghorain (EPI), Alizée Olivier (MR), Hélène de Schoutheete (I.C.), Ferdinand Jolly (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Luc Schoukens (Pacte), Pol Perniaux (Pacte), Claude Debrulle (Pacte)
Excusées : Chantal Vanvarebergh (I.C.) et Pascale Carton (I.C.)

1. COVID-19 : POINT SUR LA SITUATION – PRISE D'ACTE

Christian Fayt (EPI) présente la situation en invitant chacun à continuer de faire attention. Les sept derniers jours ont vu le nombre de personnes infectées augmenter dans la Province, qui devient une des plus impactées avec Liège. Le nombre des hospitalisations est quant à lui constant actuellement. Il y a 522 personnes infectées pour 100 000 habitants. Au pire de la crise, le chiffre est monté jusqu'à 622. Mais le constat est que les âges des personnes infectées changent. Ici, c'est la tranche des 7 à 12 ans qui représente plus de 30 % des infections. Le nombre de classes fermées ces dernières semaines est donc aussi très conséquent. Enfin, il est à noter que c'est principalement le variant Delta qui est présent, à raison de 99,7 % des tests positifs.

Concernant la vaccination, la population ittoise est vaccinée à 73 %. Par tranche d'âge, cela donne 89,6 % pour les 65 ans et plus, 87,9 % pour les plus de 18 ans et 87,1 % pour les plus de 12 ans. Les moins de 12 ans ne sont donc pas repris dans ces chiffres.

Le Bourgmestre insiste sur l'effort qui doit encore être fait, mais aussi sur la vigilance de chacun vis-à-vis de l'augmentation des attitudes agressives, notamment envers les travailleurs de première ligne, comme les forces de l'ordre, les travailleurs médicaux et paramédicaux ou les enseignants. La situation devient rapidement tendue. Il rappelle également que le Covid Safe Ticket sera d'application dès le 1er novembre en Wallonie, pour des événements à partir de 50 personnes en intérieur et pour les événements pour 200 personnes en extérieur. Il sera aussi obligatoire dans l'HORECA, dans les boîtes de nuit, dans les salles de sport et de fitness, dans les maisons de repos notamment, mais exclu pour les services de takeaways, les restaurants sociaux, les manifestations, les événements scolaires ou encore les rencontres des organes législatifs. Enfin, le Bourgmestre rappelle qu'une liste des lieux de testing est disponible sur le site du Gouverneur de la Province. Il insiste sur le fait de rester attentif. La situation n'est pas dramatique, le virus affecte les plus jeunes actuellement et c'était attendu. Mais il ne faut pas relâcher totalement.

Luc Schoukens (Pacte) remercie le Bourgmestre et profite de ce point pour demander si la question de la transmission des Conseils via Facebook même maintenant qu'ils ont repris en présentiel était encore étudiée. Le coût avait été évoqué

précédemment, 20 à 25 000 EUR de mise en place pour cela. Mais peut-être y a-t-il une opportunité de mise en commun de certains achats avec d'autres communes de l'Ouest du Brabant wallon ? **Christian Fayt (EPI)** explique que certaines communes le font déjà, Tubize notamment. Il confirme qu'il y a toujours une volonté de la part du Collège de trouver une solution pour mettre en place quelque chose qui soit efficace et à moindre coût.

Claude Debrulle (Pacte) remercie également le Bourgmestre pour ces informations, et notamment pour les chiffres de vaccination pour l'Ittre qu'il trouve intéressants. Cela veut donc dire qu'il y a encore un quart de la population ittoise qui n'est pas vaccinée ? **Christian Fayt (EPI)** confirme mais rappelle que les moins de 12 ans ne sont donc pas concernés, ce qui fausse les chiffres. Au-dessus de 12 ans, le pourcentage est de plus de 87 %. Il reconnaît toutefois qu'il y a une stagnation de la vaccination pour les plus de 18 ans. **Claude Debrulle (Pacte)** se demande s'il n'y a pas un effort d'information à faire par rapport à cela. Il est frappé par les discussions qu'il a pu avoir avec des personnes antivaccins sur la commune, et constate que pour peu qu'on tente d'engager le débat, le débat est difficile. **Christian Fayt (EPI)** préfère voir qu'il y a 87 % des gens qui ont accepté. Il faut respecter ceux qui ne veulent pas. Peut-être que le Covid Safe Ticket va faire avancer le taux de vaccination, peut-être que le fait d'être stigmatisé, même si le Bourgmestre n'aime pas le mot, va convaincre des gens de se faire vacciner. Il constate que le nombre de personnes qui demandent des passeports à l'administration, qui veulent voyager, sortir, etc. est impressionnant.

2. CONSEILS CONSULTATIFS – PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS – PRISE D'ACTE

Avant de laisser la parole aux différents représentants des Conseils, **Christian Fayt (EPI)** souligne que les activités de tous les Conseils consultatifs ont été impactées assez négativement par la pandémie.

Conseil consultatif des aînés Arthur Deghorain (EPI)

Arthur Deghorain (EPI) explique que tout ce qui avait été prévu n'a pas pu être réalisé. Il y a normalement cinq excursions sur l'année avec un car double-deck prévu pour accueillir les 70 à 80 participants. Le car est payé par l'administration, les participants n'ont plus alors qu'à payer les activités proposées – généralement une visite de musée par exemple et une visite de brasserie, et le repas de midi. En 2020, il n'y a eu qu'une sortie en mars, à Leuze. Le 7 octobre dernier a été proposé le premier voyage de 2021. Les gens sont en manque de se retrouver, mais les restrictions sont encore nombreuses (notamment le port du masque dans le car). La visite était donc à Waterloo, pour limiter le temps de transport. En 2022, la volonté est de proposer en priorité les

excursions programmées précédemment qui n'ont pas eu lieu.

Il y a aussi les Seniors at the movies de Kinopolis une fois par mois. Là aussi, ça a été interrompu, mais il a été informé que cela reprenait le 28 octobre, avec un film en avant-première. Des invitations ont été envoyées par la Poste aux participants des précédentes activités pour s'assurer que ceux qui le souhaitent puissent participer malgré l'information tardive.

La gym douce pour les aînés à la salle de sports de Virginal a également repris tous les quinze jours. Le cours est donné par une kinésithérapeute de la commune et le succès est ici aussi au rendez-vous, puisqu'il y a plus de dix participants par séance depuis la reprise. Les gens veulent se retrouver, et cela s'y prête aussi pour les mesures Covid, puisque la salle est grande et permet de bien espacer les participants.

Un service d'aide aux aînés a également été lancé, avec quatre personnes bricoleuses de l'entité qui peuvent aider les aînés qui rencontrent de petites difficultés dans leurs maisons comme remplacer une ampoule ou un joint de robinet par exemple. Il y a une demande par mois au moins en général, et toutes les demandes ont pu être satisfaites actuellement. Ce sont de petits travaux bénévoles pour des personnes qui n'ont plus personne pour les aider au quotidien. Lors de la période des fêtes en 2020, à l'initiative de trois musiciens et de l'entité et du Centre culturel d'Ittre, des chants de Noël ont été proposés devant les maisons de personnes isolées. L'initiative a été appréciée.

Enfin, il y a un projet de plaine de jeux pour aînés, avec des agrès adaptés. La Province a alloué 6 500 EUR de subsides pour ce projet, et la réflexion est en cours. Le choix des agrès a été étudié avec la kinésithérapeute qui propose la gymnastique douce, et l'emplacement est en réflexion. La piste actuelle serait le terrain devant les terrains de tennis. Des installations similaires ont été acquises par l'Orchidée, ce qui a permis d'aller les voir. La maison de repos a d'ailleurs donné une des installations à la Commune, en échange d'un vélo d'appartement plus adapté à leurs besoins, vélo fourni gracieusement par un citoyen de l'entité.

Luc Schoukens (Pacte) souligne cette très bonne idée, et le fait de les placer dans un espace vert. Toutefois, le Centre Culturel a déjà proposé des expositions sur cet espace. Comment faire pour combiner les deux donc ? **Arthur Deghorain (EPI)** répond qu'il n'y aura pas 50 engins différents, et que rien n'est sûr pour le lieu.

Conseil consultatif du bien-être animal – Amandine Drossart (MR)

Amandine Drossart (MR) explique que, dès le départ, le conseil a voulu privilégier la prévention et la sensibilisation au bien-être animal. Ils ont notamment proposé un tuto pour la construction d'habitats pour les hérissons, envoyé aux directeurs des écoles pour qu'ils proposent l'activité à leurs professeurs. Des contacts

ont été pris avec les Amis des Animaux pour organiser des ateliers dans les écoles, mais avec les mesures Covid, c'était compliqué. C'est donc reporté à 2022. Des publications ont été également proposées pour informer les citoyens, notamment sur comment faire quand on perd ou trouve un animal, quand on trouve un animal blessé, sur quelques gestes à faire chez soi pour favoriser le bien-être animal, une campagne de sensibilisation sur l'utilisation des robots-tondeuses, ou encore des campagnes sur la santé animale au sens plus large, notamment sur les maladies transmissibles et les vaccins. Une réflexion a aussi été menée concernant l'usage des feux d'artifices.

Un projet de parc à chiens a aussi été envisagé, mais celui-ci demande une réflexion et un budget plus important. Le Conseil se concentre d'abord sur les objectifs repris clairement dans le Plan Stratégique Transversal, par exemple avec des promenades pour permettre aux propriétaires de chiens de se rencontrer et de partir à la découverte du patrimoine de la commune. La volonté est réellement de poursuivre dans la dynamique entamée, notamment en continuant à inviter des partenaires régulièrement dans les discussions pour avancer sur les propositions, des partenaires comme les Amis des Animaux, mais aussi le Club de dressage et d'obéissance canine de Virginal ou Equinoa.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande ce qu'est un parc à chiens. **Amandine Drossart (MR)** explique qu'il s'agit d'une zone clôturée où les maîtres de chiens peuvent jouer avec leur animal sans laisse, un endroit sécurisé. Toutefois, si quelque chose se fait, il faut que ce soit bien fait. D'autres communes ont voulu le proposer, mais la zone proposée est finalement trop petite, et l'entretien est conséquent. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** la remercie pour sa réponse et se demande dans quelle mesure cela a plus de sens en ville qu'à la campagne.

Daniel Vankerkove (I.C.) note que lors de ses promenades, il croise souvent des chiens et leurs maîtres, et certains ne sont pas tenus en laisse, avec tous les dangers que cela représente. Il aimerait que le Conseil consultatif se positionne là-dessus et que cela fasse partie des communications vers les citoyens. **Amandine Drossart (MR)** note l'idée. **Arthur Deghorain (EPI)** déclare que la loi dit qu'il faut tenir son chien en laisse. Pour **Lindsay Gorez (MR)**, il ne s'agit pas tellement de bien-être animal, mais bien du règlement de police. Cela peut être rappelé par la Commune. **Daniel Vankerkove (I.C.)** n'est pas tout à fait d'accord avec cela et demande malgré tout que le point soit amené au Conseil consultatif.

Conseil consultatif de la jeunesse et des sports – Alizée Olivier (MR)

Alizée Olivier (MR) commence par expliquer que le Conseil n'a pas pu se réunir autant que prévu. Il y a eu quatre réunions. Toutefois, durant le confinement, des rencontres moins officielles ont été organisées en visioconférence avec ceux

qui le souhaitent, et le reste de l'équipe a été constamment consultée par mails pour garder le contact malgré tout.

A la fois au début de la législature mais aussi lors de la reprise post-Covid, il y a eu un tour de table des idées et des demandes auprès de chaque membre du Conseil consultatif. Ces suggestions ont été ajoutées ou reliées aux projets inscrits dans le Plan Stratégique Transversal et qui correspondent à ce Conseil consultatif pour servir de base de travail.

Certaines choses ont déjà été mises en place, comme le Conseil communal des enfants, la salle de blocus, un listing des clubs sportifs actifs sur la commune, etc. Ici aussi il est important pour les membres du Conseil de travailler avec les acteurs de terrain et de les consulter.

Un des projets du Conseil consultatif est le marché des sports, proposé en septembre 2020 sous format virtuel. Chaque club a pu proposer une vidéo de présentation et le tout était présenté sur la page Facebook de la RCA durant un week-end, avec des concours également. Cela a remporté un joli succès et les retours des clubs ont été positifs. La situation Covid de 2021 n'a toujours pas permis qu'un marché des sports en présentiel soit organisé, mais la page de la RCA a retransmis les informations de chaque club aux alentours de la rentrée. Le Conseil espère pouvoir lancer un vrai marché des sports en 2022, en juin, avec des démonstrations, des rencontres avec les clubs, etc.

Concernant la salle blocus, le projet existe déjà. Toutefois, il est prévu de le redynamiser. La crise a compliqué son utilisation – les étudiants restaient plus à la maison et cela demandait un nettoyage plus conséquent également. La réflexion est en cours pour proposer des animations dans ce cadre par exemple.

Enfin, le Conseil continue sa consultation des acteurs de terrain. Le directeur de la RCA a déjà été rencontré, et rendez-vous est pris avec Lionel Lattenist, l'éducateur responsable du J3. D'autres rencontres sont prévues également, afin de voir avec ces acteurs quelles synergies sont possibles, quels sont les projets pour lesquels ils pourraient avoir besoin d'une aide communale, etc.

Claude Debrulle (Pacte) demande plus d'informations quant à la salle de blocus. Où est-il prévu de la remettre sur pied ? Qui la fréquente ? Rencontre-t-elle du succès ? **Alizée Olivier (MR)** explique qu'avant la crise, le projet avait été apprécié. Avec la crise, c'est plus compliqué. Mais elle trouve important de proposer des pistes pour permettre aux gens, et aux étudiants particulièrement, de sortir de chez eux et leur montrer l'intérêt d'une salle hors de chez soi, qui comporte moins de distractions, etc. La réflexion va être menée pour voir ce qui peut être mis en place pour la dynamiser, l'animer et la promouvoir. La salle est l'ancienne salle du Conseil, et il y a du Wifi à disposition. Elle explique l'avoir utilisée avant la crise, lorsqu'elle était encore étudiante. La salle est calme, mais elle permet aussi de créer une certaine entraide entre les étudiants qui s'en servent.

Conseil consultatif de la mobilité – Sophie Peeterbroeck (EPI)

Sophie Peeterbroeck (EPI) explique que le Conseil s'est rencontré huit fois depuis le début de la législature. La mobilité est un sujet qui intéresse les citoyens, il suffit de regarder les réseaux sociaux.

Le Conseil a commencé par présenter au nouveau groupe ce qui avait été fait précédemment, ce qui était en attente, etc. La question a été posée à chacun de savoir quels sont les problèmes majeurs à traiter, et les réponses sont les mêmes que lors de la précédente législature : transports en commun, vitesse et sécurisation des usagers faibles.

Il a été noté également que les citoyens n'étaient pas toujours conscients de l'existence des Conseils consultatifs. Il y a donc aussi une volonté de mettre en place une communication dynamique pour que les citoyens puissent être informés, mais puissent aussi contacter le Conseil : des articles dans le bulletin communal, la création de boîte à suggestions dans différents lieux de la commune, une communication avec les riverains lorsqu'il y a un questionnement qui concerne leur quartier, etc.

L'idée est aussi de partager des messages sans pour autant rentrer dans la colère sur les réseaux sociaux, mais en cherchant d'autres façons de communiquer. Par exemple, concernant les incivilités aux abords des écoles, des petites capsules vidéo vont être faites avec les élèves pour les dénoncer et elles seront partagées aux parents par le biais des écoles.

Les contacts avec la TEC Brabant wallon ont été mis en pause avec la crise mais ils vont être relancés, pour notamment discuter des élèves qui restent parfois à l'arrêt parce que le bus ne s'arrête pas.

Le Conseil a également été amené à réfléchir sur le Plan Wallonie Cyclable.

Une réflexion est en cours sur le passage des poids lourds dans la Commune. Une demande a été introduite pour refaire des comptages, qui permettront d'évaluer le nombre de véhicules qui empruntent certaines routes de l'entité, et distinguer les poids lourds des voitures. Cela va permettre de vérifier si la taxe imposée aux poids lourds pour les autoroutes wallonnes a eu un impact sur le nombre de poids lourds qui passent par les petites routes. Des mesures de vitesse sont aussi demandées pour vérifier si de nouvelles zones critiques se sont créées depuis les dernières mesures et les aménagements entamés pour réduire la vitesse.

Enfin, pour l'amélioration de la mobilité douce, le Conseil espère obtenir un budget pour placer des arceaux à vélos devant certains commerces de l'entité et rénover le box à vélos du rond-point de l'autoroute.

Claude Debrulle (Pacte) se réjouit du dynamisme de ce Conseil et de la bonne coopération avec l'échevine, qu'il trouve très positive. Dans le rapport, il est fait allusion à la Commission vélo. Où en est ce projet ? Concernant le pont de Fauquez, qu'en est-il également ? Est-il réparé ? Qu'est-il prévu pour qu'il ne soit pas à nouveau

fermé ? **Fabienne Mollaert (EPI)** annonce que la Commission vélo est en place, conformément à ce qui était attendu pour le Plan Wallonie Cyclable. Elle reprend un membre du Conseil consultatif mobilité, un membre de la CCATM, un membre du Service Travaux, un membre du service Urbanisme, un membre du service Mobilité ainsi que deux citoyens qui ont été recrutés via le bulletin communal. D'autres membres pourraient être ajoutés en suite, mais la procédure d'audit a été entamée avec cette composition. Une balade de 25 km à vélo a d'ailleurs été prévue le 20 octobre pour évaluer la mobilité cyclable dans la commune. Concernant le pont de Fauquez, bien que les travaux soient terminés, il est encore fermé à la circulation en attendant de trouver un système qui va réellement empêcher les poids lourds de l'emprunter. La SNCB, propriétaire du pont, a bien mentionné qu'il fallait trouver une solution pérenne, sinon ils arrêteront de l'entretenir.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande s'il est possible que chaque parti reçoive la composition de la Commission vélo. **Fabienne Mollaert (EPI)** confirme. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** ajoute pour le Conseil consultatif qu'elle trouve que la communication vers le citoyen est intéressante. Le rapport semble assez exhaustif sur les actions à mener, mais pas tellement sur ce qui a déjà été fait et les résultats obtenus. **Sophie Peeterbroeck (EPI)** répond que la dynamique se met en place petit à petit. Mais le Conseil préfère attendre d'avoir quelque chose de consistant avant de lancer officiellement ces actions.

Pol Perniaux (Pacte) profite de ce point pour poser une question plus globale concernant les Conseils consultatifs et leur rôle. Les questions que chacun a posées ce soir alimentent d'ailleurs sa réflexion. Il trouve cela étrange que le Conseil communal doive poser ces questions et s'interroger sur ce que les Conseils font. Sont-ils des Conseils consultatifs ou organisateurs ? Est-ce que leur mission n'est pas d'être un endroit de relais des citoyens vers le politique, mais aussi des politiques vers le Conseil sur certains dossiers ? N'y a-t-il pas une dérive ? Sont-ils bien utilisés ? Y a-t-il de véritables consultations et collaborations ?

Sophie Peeterbroeck (EPI) parle de son expérience dans le Conseil consultatif de la mobilité, où il y a des échanges réguliers avec l'échevine, qui n'hésite pas à présenter des dossiers sur lesquels l'avis du Conseil consultatif est demandé. Leur rôle est aussi de faire remonter des demandes de citoyens vers le politique, notamment concernant les mesures de vitesse. Selon elle toutefois, ce rôle implique également de pouvoir mettre en place des choses concrètes.

Alizée Olivier (MR) estime elle aussi que c'est un peu un mix des deux – consultatif et organisateur. Chaque membre vient avec des idées et des projets, et chacun est libre de participer à la concrétisation ou non de ceux-ci. Certains membres ne sont là que pour la dimension « rendre des avis ». Il a été décidé en début de législature de ce Conseil consultatif que chacun était libre

de le vivre comme il le préférait et de s'investir comme il le pouvait.

Lindsay Gorez (MR) explique que pour le Conseil consultatif de la jeunesse et des sports par exemple, de nombreux membres qui ont rejoint étaient aussi les personnes en charge du marché des sports. Il est dur de distinguer les rôles dans ce cadre. Elle estime également qu'il est important de sensibiliser les représentants de chaque groupe politique sur l'importance de répondre à l'appel pour la participation à ces Conseils. **Arthur Deghorain (EPI)** ajoute que la dynamique du Conseil consultatif des aînés vient des douze membres, peu importe leur appartenance politique ou non. Toutefois, comme il y a des représentants de chaque parti, il s'étonne un peu de la réflexion de Pol Perniaux et déclare que leur représentant de chaque Conseil devrait leur faire un retour.

Claude Debrulle (Pacte) demande si d'autres rapports sont encore attendus. **Christian Fayt (EPI)** répond que d'autres devraient encore être présentés.

3. COMMUNICATION – NOUVEAU LOGO COMMUNAL & CHARTE GRAPHIQUE – DÉCISION

Christian Fayt (EPI) commence par souligner que tout ce travail a été réalisé par différents employés de l'Administration, à savoir Jean-Michel De Rouck, Frédérique Joris et Pedro Sevilla (absent ce soir).

Pascal Henry (MR) profite de ce point, en tant qu'échevin des nouvelles technologies, pour expliquer ce qui a été mis en place depuis le début de la législature dans le domaine numérique :

- Renouvellement du parc informatique pour l'Administration, les écoles et le CPAS
- Installation du Wifi dans les salles, dans les locaux de l'Administration et du CPAS, et bientôt sur le marché de Virginal
- Installation de matériel vidéo et audio dans la salle du Conseil
- Création d'un e-guichet. Ittre est d'ailleurs est une des premières communes du Brabant wallon à se doter d'un tel outil.

- Contrat permettant la numérisation des archives du service urbanisme, pour les permis et plans depuis 1977
- Actualisation des outils et logiciels du service urbanisme
- Numérisation des cimetières, qui va permettre une meilleure gestion
- Accès aux informations quotidiennes grâce à l'application Ittre en poche
- Renouvellement et maintien de l'utilisation de Betterstreet
- Etablir l'empreinte carbone de la Commune en temps réel, permettant aussi des rapports pour la Convention des Maires.
- Installation de la téléphonie numérique

L'échevin déclare donc qu'Ittre est en bonne voie pour devenir une Smart City, une commune connectée.

Ce qui est présenté aujourd'hui, c'est la refonte du site internet pour un accès plus convivial, un site plus moderne, et en synergie avec le CPAS. Cela fait partie d'un vaste projet pour moderniser

la communication et les outils visuels de la Commune.

Jean-Michel De Rouck (employé de l'Administration) commence par souligner que, outre l'équipe mentionnée, il y a eu collaboration avec IMIO, Inclunet sur les questions d'inclusion numérique, mais aussi tous les services de l'Administration et du CPAS.

Le projet de site présenté lors de ce Conseil n'est pas figé. Le site peut évoluer ensuite en fonction des matières et des projets. Les constats tirés de l'analyse du précédent site étaient notamment qu'il était très chargé, pas très moderne, et que des informations étaient manquantes. De plus, il n'était pas très fonctionnel pour le citoyen. Le nouveau projet présente une structure qui se veut plus cohérente.

Les objectifs de ce projet étaient de moderniser le site, mais aussi de disposer d'un support de communication pour les différents projets du PST (Programme Stratégique Transversal).

Le PST prévoyait d'ailleurs notamment un objectif opérationnel qui visait à faciliter l'accès à l'information pour le citoyen, et faciliter les démarches administratives.

Frédérique Joris (employée de l'Administration) explique rapidement ce qu'est l'accessibilité numérique, à savoir « la possibilité pour toutes les personnes d'utiliser les outils informatiques, quelle que soit leur façon d'y accéder. » (NDLR : site internet d'Inclunet). Le fait de penser le site dès le début en tenant compte de cela permet de le construire de façon adaptée, tant sur le fond que sur la forme. Il faut savoir que l'accessibilité numérique est obligatoire pour les sites internet de services publics européens. Sur la forme, cela a notamment abouti à des choix de forme épurée, de couleurs adaptées pour les gens souffrant de migraines, de contrastes suffisants pour les personnes souffrant de déficiences visuelles, de polices adaptées, de raccourcis lisibles et clairs, de pouvoir circuler sur tout le site grâce aux tabulations, etc. Sur le fond, il a donc fallu sous-titrer les vidéos, prévoir des explications pour les images, penser des contenus clairs et faciles à comprendre, etc. Elle ajoute que ces adaptations sont adaptées pour des personnes souffrant de handicaps, mais aussi, dans le cadre des sous-titres par exemple, pour des parents d'enfants en bas-âge qui ne peuvent pas utiliser le son des vidéos, etc. C'est le contexte qui met la personne en échec, tout a été pensé pour adapter le contexte donc.

Jean-Michel de Rouck (empl. Admin.) poursuit la réflexion autour du site. L'équipe a tenté de se mettre à la place du citoyen pour savoir ce qu'il recherchait sur le site communal. Des raccourcis vers certains essentiels ont été prévus, ainsi que d'autres qui renvoient aux sites sources des partenaires (RCA, CPAS, etc.) pour qu'il n'y ait pas de doublon d'informations, ce qui facilite les mises à jour. Des liens vers Facebook et Wallonie en poche sont aussi mis en avant. Viennent ensuite les actualités, et enfin les publications officielles. Trois onglets ont été prévus : Ma Commune, Loisirs, Economie. Dans Ma Commune, il y a notamment le e-guichet et un vademecum apportant

des informations sur les démarches à effectuer pour toute une série de situations et leur coût lorsqu'il y a coût. Il rappelle que tout cela doit être vivant et continuer à évoluer, tout en continuant de veiller à l'accessibilité.

Claude Debrulle (Pacte) se demande quelle sera l'incidence de ce nouveau site et de ses fonctionnalités sur l'organisation du travail de l'administration. Y a-t-il une réflexion parallèle sur les nouvelles façons de travailler (télétravail, etc.) **Jean-Michel De Rouck (empl. Admin.)** explique que l'objectif du site est d'informer le citoyen, mais que cela n'a pas tellement d'influence sur la méthodologie. Il y aura toujours des gens sur place pour répondre aux questions et faire les démarches. C'est un service en plus qui est proposé, qui va peut-être permettre de passer plus de temps pour aider ceux qui n'ont pas d'accès à ces technologies ou de prendre plus de temps pour guider les citoyens dans des démarches parfois plus complexes. Cela va faciliter les démarches pour une partie des citoyens, mais le service sera toujours assuré pour ceux qui n'ont pas accès à ces outils. **Claude Debrulle (Pacte)** s'interroge également sur la date de basculement vers ce nouveau site. **Jean-Michel De Rouck (empl. Admin.)** répond que cela dépend surtout du fournisseur, mais que cela devrait être fait à la mi-novembre.

Luc Schoukens (Pacte) commence par remercier cette équipe pour son travail et la présentation dynamique et enthousiaste. Il trouve toutefois le site un peu plat au niveau couleurs. Il comprend bien la démarche autour de l'accessibilité, mais il se demande s'il n'était pas possible de faire un peu plus coloré. **Frédérique Joris (empl. Admin.)** en profite pour souligner que sur chaque page se trouve désormais un banner, avec une image d'illustration qui permet de situer la thématique de la page, mais aussi de rendre cela plus dynamique. **Luc Schoukens (Pacte)** garde son avis. Il comprend la démarche d'inclusion numérique, mais se demande dans quelle mesure toute une partie de la population n'a pas été pénalisée au profit de gommer les lumières et les couleurs du site.

Paul Pierson (EPI) évoque lui une informatisation à outrance qui a été accélérée encore par la crise Covid. Cela augmente l'exclusion de certaines personnes. Il se demande si le Conseil ne devrait pas mener une réflexion pour chercher comment faire pour s'assurer que tout le monde ne soit pas perdu face à cette numérisation des démarches. Les couleurs et contrastes lui semblent donc secondaires dans cette réflexion. Il lui semble essentiel d'avoir une bonne communication autour de cela, notamment sur le maintien du service dans les bureaux de l'Administration. **Daniel Vankerkove (I.C.)** se demande s'il y a des chiffres sur le pourcentage de personnes en difficultés par rapport à la numérisation des démarches. Il aimerait que soit envisagée une formation pour les personnes en difficultés qui souhaitent se perfectionner à l'usage de ces fonctionnalités administratives en ligne. **Arthur Deghorain (EPI)** informe qu'un subsidat a été octroyé pour initier les aînés à l'utilisation des nou-

velles technologies, mais que la difficulté réside dans le fait de trouver le local, le matériel et l'animateur nécessaires à ces ateliers.

Frédérique Joris (empl. Admin.) présente alors le nouveau logo aux Conseillers. La nouvelle version du site a d'abord été testée avec l'ancien logo, à savoir l'écusson. Mais cela n'avait pas l'effet escompté. En cherchant un peu dans les autres communes, il a été observé que beaucoup avaient mis de côté l'écusson pour proposer de nouveaux logos. La décision a donc été prise non pas de supprimer l'écusson mais bien de le mettre en retrait. Lors de la réflexion pour ce nouveau logo, il a été difficile de garder des composantes du blason d'origine. Les couleurs ont donc été l'élément à garder. Le nouveau logo est proposé dans un format carré, qui est aussi idéal pour les réseaux sociaux.

Il s'agit de deux carrés – un vert foncé et un rouge, qui se croisent pour former un troisième carré. Ces trois carrés représentent les trois villages. Un plus petit carré au centre de l'intersection, en jaune, représente à la fois l'ancien centre géographique de la Belgique, mais aussi la position centrale du centre administratif. La typographie choisie est Myriad Pro. Différentes versions du logo sont proposées, avec des changements dans l'ordre des couleurs, des versions en noir et blanc ou en nuances de gris, avec ou sans texte. Il peut être apposé en transparence sur des images, etc. Tout a été prévu pour qu'il soit déclinable. La charte graphique présente des exemples et des modèles d'utilisation. Le carré a été choisi pour représenter la stabilité. C'est une forme associée au sérieux. Le logo est ainsi simplifié, plus lisible et plus facile à intégrer dans des documents et des créations graphiques. Le blason restera en footer sur le site.

Ferdinand Jolly (I.C.) félicite l'équipe pour le travail remarquable. Le site est beaucoup plus fonctionnel dans cette nouvelle structure, et l'importance donnée à l'accessibilité est très appréciée. Concernant le logo par contre, il a plus de mal. Il lui semble réducteur, et très froid. Il n'est pas une commune rurale, avec une richesse associative, c'est le village du théâtre et de la culture. Un logo doit, selon lui, susciter une émotion, on doit y retrouver quelque chose de propre à l'entre. Et pour lui, ce n'est pas le cas ici. Une réflexion plus large lui semble nécessaire.

Hélène de Schoutheete (I.C.) félicite également l'équipe pour ce travail de titans et l'interactivité que le site va permettre. Elle pose toutefois le même bémol sur le logo. Elle n'y retrouve pas le village, ses racines et ses spécificités. Ça ne lui parle pas. Elle trouve également dommage que ce processus n'ait pas été soumis à l'intelligence collective. Cela aurait pu aussi permettre de créer un sentiment d'appartenance et une adhésion accrue au projet. Elle estime pourtant être une grande adepte du renouvellement et de l'innovation. Elle considère que quelqu'un qui viendrait sur le site pour découvrir la commune n'apprendrait rien sur elle avec ce logo. Ce serait sa première image de la commune et c'est dommage.

Paul Pierson (EPI) dit comprendre ce ressenti, mais il trouve lui que le logo est moderne, et qu'il faut avancer avec son temps. C'est un logo qui attire l'attention. Il estime que cela reste de toute façon très subjectif. Il faut faire des choix. Lui apprécie les différentes options existantes en fonction de ses utilisations.

Pol Perniaux (Pacte) déclare apprécier le logo également, ainsi que le site, mais il reconnaît aussi que cela est très subjectif. Toutefois, il aurait trouvé intéressant lui aussi qu'il y ait une participation citoyenne dans ce processus, ne serait-ce que pour proposer un vote entre différentes propositions. Il aurait été intéressant aussi de consulter la population pour étudier les attentes et les besoins concernant le site. Il se demande si cela ne peut pas encore être fait.

Pascal Henry (MR) rappelle que tout cela a été fait par des employés de l'Administration, sans recours à une société extérieure. C'est un travail important. Concernant le logo, il a attendu qu'on dise qu'il n'était pas à l'image de la Commune. Il se demande donc, au fond, c'est quoi l'image de la Commune ? Un choix a été fait de s'éloigner totalement de l'écusson, si ce n'est pour les couleurs. Il estime que ce logo est beaucoup plus reconnaissable.

Christian Fayt (EPI) remercie également l'équipe pour son travail. Il a eu au début la même réflexion que Ferdinand Jolly sur le logo, mais il se demande si ce n'est pas parce que beaucoup de Conseillers restent conservateurs. Il estime toutefois qu'avec l'explication apportée, la proposition est intéressante. Il souligne qu'une autre méthodologie pour faire cela aurait eu un coût, et que le travail a été bien fait, par des gens qui avaient ce projet à cœur.

Claude Debrulle (Pacte) lève son bras pour une question, mais **Christian Fayt (EPI)** ne le voit pas et annonce le passage au vote. **Claude Debrulle (Pacte)** se voit refuser son intervention lorsqu'il la demande. Il déclare que le débat démocratique est coupé.

VOTE : Oui (12 – EPI, MR, I.C.) – Abstention (3 – Pacte)

Claude Debrulle (Pacte) motive son abstention en remerciant d'abord le travail réalisé avec compétence, conviction et expérience par la cellule communication de l'administration. Les projets s'inscrivent « dans une gouvernance innovante et participative », annonçait le PST, rappelle-t-il. Ici, c'est sans doute innovant mais ce n'est pas participatif du tout et il le regrette. Son abstention se justifie donc par le fait qu'on n'ait pas retenu la proposition de Pol Perniaux de proposer un vote entre différentes propositions concernant le logo.

Luc Schoukens (Pacte) justifie également son abstention en soulignant le travail accompli, mais également le manque de démarche pour utiliser l'intelligence collective. Cela ne demande pas beaucoup de temps et d'énergie supplémentaire, mais les Conseillers se retrouvent une fois



Possibilité d'obtenir vos documents en ligne : consultez l'e-guichet du site de l'Administration communale d'Iltre

encore devant le fait accompli, estime-t-il. Ce débat aurait pu arriver en milieu de processus pour permettre des ajustements.

4. COMMUNICATION – PAGE FACEBOOK OFFICIELLE – CHARTE DE L'UTILISATEUR DÉCISION

Jean-Michel De Rouck (empl. Admin) explique que cette charte a été proposée par Pedro Sevilla pour poser un cadre concernant les interactions pour la page Facebook officielle de la Commune. L'objectif de la page est d'apporter de l'information aux citoyens, pas de lancer le débat ou d'être un moyen de contact de l'Administration. Comme sur tous les réseaux sociaux, il peut y avoir des propos discriminants, diffamatoires, etc. et la Commune propose donc cette charte pour permettre une modération en cas de dérapage.

Claude Debrulle (Pacte) a déposé un amendement. Il considère que cette charte est importante parce que la page Facebook est un outil important. Toutefois, fixer un cadre portant sur ce qui est permis et ce qui ne l'est pas équivaut, pour lui, à risquer de toucher à la liberté d'expression. Reconnaisant l'utilité du comité de modérateurs, il lui semble important de proposer un moyen d'introduire de possibles recours face à ces décisions, pour établir des cas de jurisprudence transparente et cohérente. Puisqu'un comité d'arbitrage existe déjà, reprenant des représentants de chaque parti, pour le Bulletin Communal, il propose d'élargir sa compétence sur ces questions de suppression de messages sur la page Facebook communale. Il s'agirait donc d'une instance de recours permettant de prendre connaissance des décisions. **Christian Fayt (EPI)** explique que le Collège a regardé un peu l'amendement proposé. Ce qui pose un problème, c'est la rapidité nécessaire d'action avec les réseaux sociaux. Un commentaire haineux ou diffamatoire doit être effacé au plus vite, sous peine de problème pour la Commune. Le Collège a envie de faire confiance au comité de modération créé, d'autant plus que la page Facebook est

leur bébé. La page existe déjà depuis plusieurs années, et ils n'ont eu que très peu de commentaires négatifs, à sa connaissance. Ils sont très attentifs de ne pas créer de débat avec leur posts. Il s'agit d'information. Le Collège ne veut pas alourdir la procédure, et il craint également que ces modérateurs voient cela comme une épée de Damoclès au-dessus de leurs têtes. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** veut s'assurer qu'on ne parle pas ici de supprimer les commentaires négatifs, qui peuvent parfois être constructifs et faire avancer un débat, voire ajouter de l'information. **Christian Fayt (EPI)** précise qu'il s'agit bien des commentaires éventuellement désobligeants qui sont visés.

Pour **Hélène de Schoutheete (I.C.)**, la liberté d'expression est aussi essentielle. Elle estime que si quelque chose est retiré par les modérateurs, il faut savoir pourquoi, il faut pouvoir expliquer ce qui a été retiré, dans quel contexte. Il s'agit d'une garantie pour les citoyens en ce qui concerne leur liberté d'expression. Certes il faut faire confiance aux modérateurs, mais il faut quand même avoir un certain contrôle, selon elle.

Jean-Michel De Rouck (empl. Admin) insiste bien sur le fait que la seule chose que la charte prévoit est de retirer les commentaires xénophobes, diffamatoires, etc., à savoir des propos illégaux pour lesquels la responsabilité de la Commune pourrait être engagée s'ils sont laissés. Il précise également qu'en cinq ou six ans d'existence de la page Facebook, la situation ne s'est toutefois jamais présentée.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande si des balises ont été prévues en interne. Si un seul modérateur est disponible, doit-il suivre une procédure pour expliquer son choix aux autres ? Elle trouve que cela serait intéressant de mettre cela dans la charte pour que le citoyen sache qu'il est protégé contre des éventuelles modérations qu'il peut percevoir comme discriminantes à son égard. Cela rassurerait les gens sur leur capacité à s'exprimer librement.

Alizée Olivier (MR) veut être sûre de bien comprendre. La charte sera-t-elle mentionnée sur la page Facebook ? **Frédérique Joris (empl. Admin)** confirme. **Alizée Olivier (MR)** trouve alors que cela semble clair. En publiant sur cette page, le citoyen s'engage à respecter la charte. C'est pratiqué sur beaucoup d'autres pages et communautés.

Claude Debrulle (Pacte) insiste sur le fait de réfléchir à ce qu'il se passe si les modérateurs ont un doute quant au fait que des propos correspondent à la liste dressée dans la charte. Quels sont les critères ? Il cite deux exemples : propos « susceptibles de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle », ou encore « propos nuisant au bien-être de la communauté ». Les cours de justice regorgent de dossiers pour savoir si quelque chose est considéré raciste ou non par exemple. Comment mettre la limite et qui la place ? La charte ne lui semble pas si exhaustive que cela. Il aimerait donc qu'une instance soit prévue pour vérifier la pertinence des décisions. **Lindsay Gorez (MR)** estime que certains essaient toujours de compliquer les choses et d'augmenter le nombre d'intervenants. Si les modérateurs rencontrent un réel problème, selon elle, ils prendront les mesures nécessaires pour mener la réflexion. Elle parle de réunionite aigue. **Claude Debrulle (Pacte)** estime que c'est un peu facile comme réaction.

Alizée Olivier (MR) trouve elle, justement, que si des cours de justice travaillent déjà sur ces questions, qui sont les conseillers pour trancher là-dessus ? Alors il faudrait intégrer des juristes à ce groupe se demande-t-elle ? Elle invite à faire confiance au comité de modérateurs.

Paul Pierson (EPI) trouve les réflexions intéressantes, mais il est aussi d'avis de faire confiance aux modérateurs et à la charte. Il faut laisser le temps au temps, et améliorer le processus par après si cela se révèle nécessaire. La prudence est intéressante, mais peut-être que la confiance est une bonne première étape.

Luc Schoukens (Pacte) estime lui que la demande formulée n'est pas une question de confiance ou non envers les modérateurs, mais bien de leur offrir une cellule d'accompagnement pour les aider dans leur réflexion, une cellule pluraliste qui existe déjà qui plus est.

Paul Pierson (EPI) rappelle qu'il s'agit ici de respecter les lois. Le comité d'arbitrage existant a été créé dans un but précis. Ici, le problème ne se pose pas encore. S'il se pose, la réflexion sera bienvenue.

Pol Perniaux (Pacte) demande à l'équipe concernée si le fait que le comité d'arbitrage intervienne en seconde instance les encombrerait. **Jean-Michel De Rouck (empl. Admin.)** rappelle que la charte est là pour donner un cadre qui n'existe pas actuellement mais qui n'a actuellement jamais été nécessaire. La page fonctionne bien depuis sa création. Le seul objectif du cadre est d'empêcher les propos illégaux. Pour le reste du débat, il estime que ce n'est pas son rôle de se

positionner.

VOTE sur l'amendement de Claude Debrulle :
Oui (6 – IC et Pacte) – Non (9 – EPI et MR)

Hélène de Schoutheete (I.C.) soumet donc sa proposition de registre reprenant le post concerné, le commentaire ayant fait l'objet de modération, la raison de la modération et le nom de la personne qui a procédé à la suppression. **Christian Fayt (EPI)** se demande si cela ne donne pas les outils pour attaquer en justice le cas échéant. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** explique que c'est justement proposé pour garder une trace et justifier vis-à-vis de la charte les actions prises.

La séance est interrompue pour laisser le temps à la conseillère de Schoutheete (I.C.) d'envoyer un texte d'amendement précis au Directeur Général faisant fonction pour faciliter la compréhension.

Christian Fayt (EPI) demande de retirer l'information du nom du modérateur de la proposition. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** accepte.

VOTE sur l'amendement de Hélène de Schoutheete : Oui (Unanimité – 15)

VOTE sur le point : Oui (Unanimité – 15)

5. FINANCES – MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES 2021 DE LA COMMUNE – SERVICES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES – APPROBATION

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente la modification budgétaire, qui permet d'ajuster une série d'articles du budget en fin d'année. A l'ordinaire, concernant les recettes, il y a une augmentation d'environ 128 000 EUR des recettes des exercices antérieurs. Cela s'explique par 65 000 EUR de récupération de précompte professionnel pour les travaux d'équipe, 31 000 EUR de solde InBW, 50 000 EUR de récupération de précompte, et une baisse de 19 000 EUR de la compensation fiscale. Il faut noter des baisses de recettes dues à la crise également, notamment une baisse de 38 000 EUR de recettes pour les classes de neige des écoles, ainsi qu'une baisse de 36 000 EUR pour le poste de l'assistance sociale, qui s'explique par les activités moins nombreuses pour l'extrascolaire et les aînés. Il y a également une baisse de recettes de 18 500 EUR pour le PCS suite à une absence de longue durée. Ces modifications amènent le montant total des recettes ordinaires à 14 394 688 EUR. Pour les dépenses ordinaires, la modification budgétaire prévoit un prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire de 282 000 EUR, une baisse des charges sur le personnel de 241 000 EUR (dont la moitié rien que pour le Service Travaux, un tiers pour l'administration générale, et le reste réparti entre l'assistance sociale et le PCS). Il y a eu une hausse des charges pour ce qui concerne le second pilier de pension, l'enseignement et le nettoyage des écoles pour un montant total de 94 000 EUR, une hausse de 20 000 EUR des frais d'honoraires, une hausse de 39 000 EUR pour le service Travaux. Il y a des baisses de dépenses aussi : 46 000 EUR en moins pour l'enseignement,

20 000 EUR pour l'art et l'éducation permanente et 22 000 EUR pour l'assistance sociale. Cela amène le montant total des dépenses ordinaires à 13 515 129 EUR.

Le boni estimé à l'issue de cette MB2 est de 879 559 EUR, dont 129 800 EUR à l'exercice propre. La réserve ordinaire s'élève à 2 416 000 EUR, et les provisions à 875 000 EUR répartis comme ceci : 800 000 EUR pour la taxe sur la force motrice, 25 000 EUR pour le CPAS, 25 000 EUR pour des mesures Covid, 23 000 EUR pour le Théâtre de la Vallette et 2 000 EUR pour le Musée Donas.

A l'extraordinaire, il y a une hausse des recettes de 313 000 EUR, avec notamment une hausse de 85 000 EUR d'emprunt pour le centre administratif, et de 25 000 EUR de subside pour la vidéosurveillance, et une baisse de 40 000 EUR pour des dossiers qui ne pourront pas être débutés en 2021. Au niveau des dépenses, elle note une hausse de 150 000 EUR pour la maison rurale de Haut Ittre, de 85 000 EUR pour le centre administratif, de 33 500 EUR pour la vidéosurveillance, de 40 000 EUR pour différentes missions d'architecture et de 33 000 EUR pour de l'urbanisme. Différents dossiers sont mis de côté, permettant une baisse de dépenses de 18 000 EUR. La réserve extraordinaire est de 835 000 EUR sans compter le PIC.

Luc Schoukens (Pacte) a plusieurs questions. Il a été évoqué d'une récupération de précompte professionnel. De quoi s'agit-il ? Concernant les recettes de la décharge InBW, de quoi s'agit-il également ? Concernant les hausses de dépenses à l'extraordinaire, à savoir 64 000 EUR pour la bibliothèque, 150 000 EUR pour la maison rurale de Haut-Ittre et 85 000 EUR pour le centre administratif, qu'y a-t-il derrière ces montants ? Enfin, le poste concernant les honoraires d'avocats a été doublé. Qu'en est-il ?

Hélène de Schoutheete (I.C.) remercie l'échevine pour sa présentation. Concernant l'ordinaire, elle note que cette MB prévoit donc une hausse des recettes de 120 00 EUR, ainsi qu'une hausse des dépenses de 295 000 EUR. Concernant le dossier de récupération du précompte professionnel sur les travaux immobiliers en équipe, elle félicite la Directrice Financière d'avoir initié ce projet qui se concrétise très rapidement. Elle note toutefois la hausse de dépenses importantes malgré une baisse de dépenses importante concernant les frais de personnel, soit 241 000 EUR de moins. Son groupe est interpellé par ces chiffres et ce qu'il faut comprendre derrière. Est-ce lié à un problème de recrutement ou d'engagement ? Concernant le second pilier pour les pensions, elle souligne que cela avait été initié par l'échevin lors de la législature de 2006, concrétisé par la précédente législature et poursuivi par cette majorité. C'est un vrai travail trans-législatures qui paye ses fruits, et elle estime qu'il devrait y en avoir plus encore. Concernant la commission d'avis, elle note que la Directrice Financière fait, comme souvent, une analyse réaliste des décisions, et notamment de l'utilisation trop timide du budget vérité qui sera insuffisante face à un problème avec NLMK. Elle y souligne également l'importance de dégager un

boni plus important à l'exercice propre pour plus de provisions plutôt que des réserves. Elle remercie le Directeur Général faisant fonction pour son avis qui propose une autre analyse sur les finances communales. Toutefois, elle regrette que l'avis de l'échevine laisse son groupe sur sa faim. Il y a une explication des chiffres, mais pas d'analyse, de vision, de pistes de réflexion pour l'avenir. Dans son avis, le budget-vérité se limite aux dépenses de personnel alors que les derniers comptes ont montré qu'il y avait une marge d'actions sur les frais de fonctionnement. Cela donne malheureusement l'impression à son groupe politique que la majorité engrange des hausses de recettes (augmentation de l'IPP) et poursuit des projets démesurés en termes financiers en se cachant derrière un PST très ambitieux, voire trop ambitieux. Cela leur donne également l'impression que le Collège n'a pas l'intention de s'expliquer sur ses choix ni de rendre des comptes aux contribuables ittrois.

Son groupe espère voir les frais de fonctionnement présentés dans un budget-vérité en 2022. Concernant les baisses de frais de personnel, il se demande si c'est un effet d'annonce d'engagement ou de réels problèmes de recrutement qui mènent à cette situation ? Il n'y a pas d'explication dans l'avis.

Concernant l'extraordinaire, elle note d'abord des prélèvements toujours plus importants vers l'extraordinaire. En 2017, il avait été décidé de ne pas en faire. Le prélèvement était donc de zéro. Cela a augmenté pour être cette année à plus d'un million d'euros. Ceux-ci reflètent une politique d'investissements que son parti ne cautionne pas et qui ne semble pas à la mesure d'une commune comme Ittre. Elle cite 874 000 EUR pour la maison rurale de Haut-Ittre (subsidée à moins de 50 % alors que 70 avaient été annoncés ajoute-t-elle), 850 000 EUR pour le centre administratif (dont 500 000 EUR d'emprunt), 695 000 EUR pour les nouvelles constructions à l'école communale d'Ittre (également subsidiées à moins de 50 % alors que 70 avaient été annoncés ajoute-t-elle), 800 000 EUR pour la piste cyclable du Vieux Chemin de Nivelles et de Schoot (avec un subside annoncé de 300 000 EUR). Il y a donc 1 804 000 EUR de projets sur les fonds propres de la commune, sans parler encore du projet de déplacement de la bibliothèque à 600 000 EUR de la maison rurale de Fauquez dont la part communale serait de 266 000 EUR. Enfin, cette MB2 reprend encore 100 000 EUR pour financer diverses études en vue de potentiels projets. Tous ces investissements semblent trop rapides et pas assez réfléchis, voire peu prudents. Alors que les travaux n'ont pas encore commencé, ce sont déjà 235 000 EUR supplémentaires qui s'ajoutent pour les projets de Haut-Ittre et du centre administratif. La majorité met tout cela en œuvre malgré le risque industriel que représente toujours NLMK.

La conseillère annonce que son parti attend avec impatience le budget 2022 pour avoir plus d'informations sur cette politique effrénée d'investissements, sans toutefois être très optimiste. Elle se demande si une meilleure communication vers les Ittrois pour expliquer les choix posés n'aurait pas à justifier la hausse de l'IPP, qui n'était

absolument pas nécessaire selon son groupe.

Claude Debrulle (Pacte) note également des choses intéressantes, notamment la hausse du pourcentage pour le second pilier et la récupération du précompte professionnel. Ce sont des bonnes démarches et il faut en profiter.

Il partage également son sentiment que le rapport de la Commission d'avis est parfois peu accessible. Il apprécie que la Directrice Financière y répète inlassablement qu'il faut aller vers plus de budget-vérité. Il trouve toutefois frustrant que l'avis de l'échevine se contente de rappeler les chiffres sans explication politique.

Concernant le budget-vérité, il reconnaît qu'il a été partiellement adopté pour les frais de personnel. Pour les frais de fonctionnement par contre, il n'en voit pas de trace. Il précise que la répétition de cette distorsion entre 120 000 EUR de recettes et 270 000 EUR de dépenses va finir par amener un déficit structurel dans les finances communales.

Il souligne aussi la hausse d'investissements, notamment en lien avec cinq projets majeurs : la maison rurale de Haut-Ittre (250 000 EUR supplémentaires), le centre administratif (150 000 EUR supplémentaires), la bibliothèque d'Ittre (au moins 600 000 EUR), la maison rurale de Fauquez (1 325 000 EUR) et le Musée Donas (1 200 000 EUR). Il n'a toujours pas vu d'informations quant aux frais de fonctionnement, de personnel ou d'entretien pour tous ces projets, ni même d'explication sur l'utilisation qui sera faite de chaque espace. Comment seront-ils animés ? Il demande un peu plus de transparence de la part du Collège. Les sommes importantes se multiplient sans justification réelle. C'est récurrent, estime-t-il. A quoi cela se réfère-t-il en particulier ? Le Collège n'explique pas le raisonnement qu'il y a derrière cela.

Enfin, il évoque l'importance de la somme présente dans la réserve ordinaire qui est sans affectation. Sur les 2 500 000 EUR de réserve, 1 000 000 EUR sont toujours pour le reliquat du contentieux NLMK, 400 000 EUR sont prévus en cas de risque industriel, 300 000 EUR de lissage IPP. Cela donne en conclusion 700 000 EUR sans affectation. Il comprend que cet argent ne soit pas mis en provisions affectées à des dépenses prévisibles, sinon cela change le calcul et risque de faire en sorte que l'exercice propre soit en déficit, ce qui imposerait à la commune une tutelle CRAC. Il conclut donc en proposant un amendement à ce budget pour que 25 000 EUR de ces réserves non-affectées soient alloués à l'appareillage nécessaire pour la transmission des Conseils sur Facebook.

Françoise Peeterbroeck (EPI) revient d'abord sur la politique liée à la gestion du personnel. Celle-ci n'a pas évolué depuis que des conseillers ont déjà posé la question en Collège. Dans tous les services, il y a des absences, de courtes ou longues durées. Si ces personnes décident de revenir, l'Administration est obligée de prévoir leur salaire au budget. Ici, la MB2 arrive en fin d'année et permet de rééquilibrer ce poste en fonction du vécu de l'année. Parfois, ces absents doivent être remplacés, parfois ce n'est pas nécessaire. Ce n'est pas si simple que cela.

Concernant ce que les conseillers qualifient de projets démesurés, elle estime que tous ces projets sont discutés au Conseil. Elle regratte qu'ils jouent les étonnés alors qu'ils connaissent ces montants. Ils qualifient également le PST de trop ambitieux. Elle estime que l'avenir le dira.

Pour le fait de mettre les frais de fonctionnement en budget-vérité, elle précise qu'il n'y a pas tant de crédits différents, si ce n'est ceux liés à la pandémie.

Enfin, elle déclare que les montants considérés comme trop importants par les uns sont une nécessité pour l'avenir pour la Majorité. Cela permettra aux services de l'Administration de ne pas rester dans des bâtiments étriés par exemple.

Catherine De Longueville (Directrice Financière de l'Administration Communale) explique quant à elle que la retenue sur le précompte professionnel est une mesure fédérale qui date de 2019 et qui correspond à des conditions très particulières. L'Administration s'est fait accompagner par un organisme pour ces démarches. Elle est très contente de la somme récupérée, mais se méfie toutefois un peu parce que beaucoup de communes rentrent des dossiers. Elle craint qu'il y ait une marche arrière à un moment. Cela a permis toutefois de récupérer 65 000 EUR pour 2020, et ce sera refait chaque année. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que si ce remboursement a été possible, c'est grâce à la très bonne gestion des plannings et de leurs archives pour le Service Travaux, c'est ça qui servait de preuve.

Hélène de Schoutheete (I.C.) revient sur la déclaration de Françoise Peeterbroeck concernant le budget-vérité des frais de fonctionnement. L'échevine dit que les différences de crédits ne sont pas si grandes, sauf en ce qui concerne la pandémie. La conseillère I.C. rappelle que lors des comptes 2019, il y avait 687 000 EUR de crédits sans emploi et 905 000 EUR pour 2020. Ce sont quand même des sommes importantes.

Christian Fayt (EPI) note que la MB se clôture avec 879 000 EUR de boni positif, ainsi que 2 500 000 EUR en réserves. Il y a peu de communes qui ont d'aussi bons résultats actuellement, estime-t-il. Concernant les divergences du Comité d'avis, il voit cela comme un enfant qui revient avec un bon bulletin : un parent pense qu'il peut encore mieux faire, l'autre le félicite parce que tout va bien, et enfin, il y a l'institutrice, l'échevine des finances ici. C'est elle qui connaît l'enfant, sa façon de travailler, elle le suit au jour le jour. Cela porte ses fruits. Il a été demandé à la population de faire un petit effort, mais le Collège aussi fait des efforts et ça se voit depuis quelques années, estime-t-il.

Concernant le choix de proposer la mesure des 70 % du budget aux chefs de services, il constate également que cette mesure fait que ça avance tout en donnant une responsabilité à ces chefs de service. L'opposition avait rigolé de cette façon de faire, et ça fonctionne pourtant.

Il tient à rappeler un autre élément dont l'opposition parle peu à son goût, c'est le fait que la Majorité, lorsqu'elle a pris ses fonctions, a fait le choix d'engager une personne pour aller cher-

cher tous les subsides possibles. L'opposition a plusieurs fois dit que les subsides ne servaient à rien parce que le citoyen payait, mais on va en chercher dès qu'on peut et ça fonctionne.

Enfin, pour les absences de longue durée, il confirme que ce n'est pas facile de savoir s'il faut remplacer et quand, et que les derniers recrutements n'ont pas eu autant de succès qu'ils espéraient. Il y a un manque de personnel et le Collège travaille pour pallier ce problème.

Claude Debrulle (Pacte) revient sur différents éléments de réponses proposés par le Collège. Tout d'abord, pour les malades de longue durée, le DPO qui n'a pas été recruté, les employés qui sont partis, il estime que tout cela mérite une analyse de la situation du personnel. Sur le fait de connaître les montants évoqués, il rappelle que pour la plupart de ces projets, plusieurs conseillers ont d'emblée dit que c'était beaucoup trop. Pour le centre administratif par exemple, il y a eu une contre-proposition. Désormais, on ajoute encore 150 000 EUR à ce montant déjà qualifié d'élevé. Que se passe-t-il pour que ça augmente autant ? Cela mérite une information au Conseil. Combien cela va coûter en tout ? Que sera-t-il fait de ces espaces ?

Concernant la règle des 70%, l'opposition n'avait pas rigolé de la procédure. Il y avait toutefois le constat qu'il restait beaucoup de sommes non-affectées lors des derniers comptes. Comment faire mieux ?

Par rapport au fait d'aller chercher des subsides, oui, il continuera de dire que c'est le citoyen qui les paye. Quel est le raisonnement derrière cette chasse aux subsides ? On essaye d'aller chercher des subsides pour que ce soit la commune d'Ittre et pas une autre qui les ait ? Peut-être que les projets seraient plus mûris et qu'il y aurait plus d'explications s'il n'y avait pas cette course aux subsides.

Enfin, il conclut en se demandant où va la Commune ? Où vont les ressources des citoyens ? Le contrat passé avec NLMK se termine en 2024, et les finances de la Région wallonne comme de la Province du Brabant wallon sont de plus en plus délicates. C'est une manne de subsides qui va disparaître doucement. Du côté de la Région, on évoque une nouvelle fusion des communes. Tout cela mériterait un débat de fond avant que ça ne se produise, estime-t-il.

Françoise Peeterbroeck (EPI) annonce avoir déjà répondu à ce à quoi elle savait répondre. Elle précise qu'elle ne peut pas anticiper sur les derniers points annoncés par le conseiller. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que rien ne sert de parler maintenant de cette hypothétique fusion des communes. Le rôle du Collège est aussi de préparer tout cela et de faire que la commune d'Ittre vive. Il évoque aussi les Papeteries, dont plus personne ne parle, alors que beaucoup continuent encore à travailler et à aller chercher des solutions. Le fait d'aller chercher des subsides répond aussi à ce besoin de rester à la pointe pour que la commune survive, et même qu'elle vive bien.

Ferdinand Jolly (I.C.) déclare que le Bourgmestre a mis en avant le bon résultat et les réserves dans ses interventions. Pourquoi avoir pris les citoyens en otage en augmentant l'IPP dans ce cas ?

CONSEIL COMMUNAL

Pascal Henry (MR) répond que ces bons résultats viennent aussi beaucoup de choses positives qui ne pouvaient pas être prévues. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** précise qu'il y avait déjà 2 000 000 EUR de réserves lors de la législature précédente et que c'est donc une information connue. **Pascal Henry (MR)** lui demande pourquoi elle avait peur des budgets qu'elle présentait pendant trois ans lorsqu'elle était Echevine des finances ?

Luc Schoukens (Pacte) demande quant à lui qu'une partie du bonus de l'exercice soit alloué à lutter en faveur de la biodiversité, de la réduction du CO2 et contre les inondations. Il propose un amendement pour qu'une somme de 10 000 EUR soit prévue pour la plantation de haies et d'arbres, ce qui permettrait d'avancer aussi dans le Plan Energie Climat. **Christian Fayt (EPI)** lui rappelle que des arbres et des haies sont plantés à Ittre depuis des années et qu'ils attendent une réponse de la Ministre concernant des haies remarquables. Il dit aussi qu'il est prévu de proposer de planter des haies aux parents des enfants nés dans l'année. **Luc Schoukens (Pacte)** estime que tout cela n'empêche pas sa proposition.

Vote sur l'amendement de Luc Schoukens (Pacte) : Oui (6 – Pacte et I.C.) – Non (9 – EPI et MR)

Concernant l'amendement proposé par **Claude Debrulle (Pacte)** pour l'appareillage servant à la retransmission du Conseil, **Christian Fayt (EPI)** lui annonce que les 10 000 EUR repris dans la rubrique numérisation sont destinés à mettre cela en route. **Claude Debrulle (Pacte)** déclare que si c'est bien acté que cet argent servira à cela, il ne présente plus son amendement dans ce cas. **Pascal Henry (MR)** le lui confirme.

VOTE (identique pour le budget ordinaire, le budget extraordinaire et le global) : Oui (9 – EPI et MR) – Non (6 – I.C. et Pacte)
Luc Schoukens (Pacte) quitte la séance

6. ENVIRONNEMENT – L'ALLIANCE DE LA CONSIGNE – PÉTITION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CONSIGNE SUR LES CANETTES ET BOUTEILLES EN BELGIQUE – DÉCISION

Fabienne Mollaert (EPI) explique qu'il s'agit de signer une pétition pour la mise en place d'un système de consignes sur les canettes et les bou-

teilles. Etant donné ce qui est retrouvé lors des ramassages organisés sur la Commune, cette pétition semble un bon moyen de faire passer un message à un niveau supérieur. D'autres communes ont déjà rejoint le projet.

VOTE : Oui (Unanimité – 14)

7. MARCHÉS PUBLICS – ACHAT DE MOBILIER SCOLAIRE ET BUREAU POUR LES SERVICES COMMUNAUX, LE CPAS ET LA RCA – APPROBATION DES CONDITIONS – DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique que ce marché public concerne l'Administration, mais aussi le CPAS et la RCA pour une durée de quatre ans. Le budget estimé est de 25 000 EUR.

VOTE : Oui (Unanimité – 14)

8. MOBILITÉ – CIRCULATION – SPW – COMMUNES PILOTES WALLONIE CYCLABLE 2020-2021 – PLAN D'INVESTISSEMENT WALLONIE CYCLABLE (PIWACY) – DÉTERMINATION DES FICHES – DÉCISION

Fabienne Mollaert (EPI) rappelle qu'il s'agit ici du projet pour lequel la Commune a demandé un subside pour l'aménagement d'un tracé utilitaire. Ittre a été reprise comme commune pilote, avec un subside de 300 000 EUR. La prochaine étape consiste à remplir des fiches-projets, comme pour le PIC, pour un montant équivalent à 150 à 200 % des subsides alloués. La proposition est donc de faire une fiche pour le projet initial, et une seconde fiche qui concernera le Vieux Chemin de Nivelles, pour un montant total entre 450 000 EUR et 600 000 EUR. Ces fiches sont proposées par le Service Mobilité. Le montant ne sera pas aussi élevé à la fin de la procédure. Dans le cadre de ce projet, la Commission Vélo a également été mise en place, comme discuté plus tôt lors de ce Conseil. Une première rencontre est prévue avec un tour de 25 kilomètres à vélo dans la Commune pour réaliser l'audit et voir ce qu'il manque et ce qui peut être fait. Enfin, elle précise que le projet prévoit normalement que les aménagements prévus soient tout en béton, mais qu'Ittre veut malgré tout garder l'aspect rural, et propose donc du bi-bande.

Ferdinand Jolly (I.C.) se rappelle, s'il a bonne mémoire, que le projet concernait la rue de Schoot jusqu'à la Chapelle du Bon Dieu qui Croque. Il estime que le projet évoqué ici est différent, puisqu'il prévoit que le sentier soit amé-

nagé jusqu'à 80 % de sa longueur, avec seulement 20 % qui resteraient tels quels. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que c'est une question de budget. Si tout était bétonné, le budget ne correspondait pas. La Province a aidé à réaliser les calculs, et à long terme, tout le chemin sera aménagé. **Ferdinand Jolly (I.C.)** demande alors pourquoi ajouter le Vieux Chemin de Nivelles, qui n'était pas prévu au départ. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'il s'agit justement de cette obligation de proposer des fiches proposant des projets pour 150 à 200 % du budget initial. Il faut plusieurs fiches dans le dossier. Ce projet amène à proposer des aménagements peu cohérents, estime **Ferdinand Jolly (I.C.)**. **Fabienne Mollaert (EPI)** précise que la partie la plus abîmée a été prise en considération dans un premier temps pour le projet. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que la fin du sentier pourrait être prise en charge par la Province.

De manière plus globale, **Ferdinand Jolly (I.C.)** se demande si la Région wallonne a bien réfléchi cette liaison cyclable qui aboutit à Nivelles-Nord, dans une zone où il n'y a pas d'aménagements, alors qu'il existe deux liaisons plus sécurisées et qui n'engendreraient pas des frais aussi importants. Il estime que ce subside pousse à des dépenses importantes qui ne sont pas nécessaires. Il se pose aussi plusieurs questions : quid des écoulements avec cette nouvelle surface ? Quel passage est prévu pour les agriculteurs et leurs techniciens vers les champs ? Un permis d'urbanisme ne doit-il pas être prévu pour les travaux de voiries où l'on augmente la surface imperméable ? Cela ne va-t-il pas créer un appel de voitures important par Haut-Ittre ?

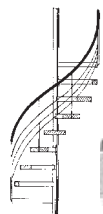
Fabienne Mollaert (EPI) répond que pour le permis d'urbanisme, le projet n'en est pas encore là. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que c'est la fonctionnaire déléguée qui devra décider ou non d'en proposer un.

Claude Debrulle (Pacte) a un avis similaire à celui du conseiller I.C. La liaison prévue vers Nivelles-Nord aboutirait sur une route où il n'y a pas de piste cyclable actuellement. Sa continuité sera entre les mains d'une autre entité. Pourquoi se focaliser sur Nivelles ? Pourquoi ne pas proposer un second projet qui pourrait se diriger vers Tubize, qui a aussi un intérêt ?

Fabienne Mollaert (EPI) tente de répondre aux

Gascard G.S.C. sa

**Constructions métalliques
Ferrerries contemporaines**



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03



Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéo-parlophonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com



A votre service depuis 1980

CONSEIL COMMUNAL

questions. Pour l'écoulement et le choix du revêtement, les meneurs du projet essayent d'insister pour du bi-bande au lieu du tout-béton prévu par le Ministre, justement pour lutter contre les inondations. Certains endroits doivent toutefois être prévus en tout-béton, pour permettre les manœuvres des tracteurs par exemple. Des bornes basses seront installées pour éviter le transit des voitures, c'est actuellement la seule piste possible. Une communication est prévue avec les agriculteurs pour envisager les meilleures solutions pour eux également. Enfin, concernant un projet vers Tubize, elle se demande s'il est réellement utile puisqu'il existe déjà le canal. **Claude Debrulle (Pacte)** admet que le canal est une solution, mais le soir en termes d'éclairage, ce n'est pas idéal. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'une solution par la Rue de Clabecq serait dangereuse. **Claude Debrulle (Pacte)** demande pour Braine-l'Alleud alors. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que ça arrivera via Braine-le-Château. Les soucis actuels de transports en commun par exemple, ce sont pour les trajets vers Nivelles. La piste suggérée ici pourrait être intéressante pour les gens du centre d'Iltre, du Bilot et de Haut-Iltre.

Hélène de Schoutheete (I.C.) se dit sceptique. Elle entend que l'idée derrière le projet est de faire venir les enfants d'Iltre et de Haut-Iltre sur une piste cyclable qui aboutit sur un endroit potentiellement dangereux (sortie de l'autoroute à Nivelles-Nord), alors qu'il existe une alternative sécurisée à 300 m de là et qui se dirige aussi vers la gare de Nivelles depuis le centre d'Iltre et de Haut-Iltre. Elle avait marqué dès le départ ses réserves pour ce projet. Tout le monde au Conseil veut faire de la ruralité une priorité. Ce n'est pas une manière de la défendre selon elle. Faire deux kilomètres de bi-bande bétonné pour arriver nulle part lui semble incompréhensible. **Fabienne Mollaert (EPI)** regrette également cette obligation béton, mais actuellement, les communes n'ont pas le choix. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** se demande pourquoi le faire alors. Elle insiste pour utiliser ce qui existe déjà. Pourquoi faut-il que ce soit là ? Le projet ne semble pas global, si seulement il aboutissait sur une zone sécurisée. **Fabienne Mollaert (EPI)** n'est pas d'accord pour dire que ce n'est pas global. Ce projet est celui d'Iltre, mais en parallèle, Nivelles et la Région avanceront aussi sur des projets. Tout peut se finir en même temps. **Hélène de**

Schoutheete (I.C.) demande alors de savoir ce que Nivelles a prévu.

Christian Fayt (EPI) regrette lui aussi que ce projet ait beaucoup de contraintes, alors que certaines routes régionales pourraient être facilement aménagées. Ce sont les Communes qui doivent bouger, et Iltre a décidé de le faire parce que sinon, ça n'avancera pas. Iltre veut vraiment se battre pour obtenir l'accord pour le bi-bande, afin de permettre une meilleure infiltration.

Pol Perniaux (Pacte) demande au Bourgmestre s'il comprend bien. Si le projet est refusé parce qu'il est en bi-bande bétonné, alors qu'il est demandé qu'il soit en tout-béton, il n'y aura pas d'octroi de subsides. **Christian Fayt (EPI)** confirme.

Hélène de Schoutheete (I.C.) rappelle qu'il fut un temps où un projet avait été refusé par le groupe du Bourgmestre le long du Ry Ternel, avec un revêtement perméable et couleur terre.

VOTE : Oui (10 – EPI, MR et Pol Perniaux (Pacte)) – Non (4 – I.C. et Claude Debrulle (Pacte))

9. POINT D'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE – CLAUDE DEBRULLE (PACTE) – COMMUNICATION ENTRE LE COLLÈGE ET DIFFÉRENTS CONSEILLERS CONCERNANT LE PROJET DE LA BIBLIOTHÈQUE

Claude Debrulle (Pacte) présente son point conformément à l'article 12 du ROI du Conseil Communal. Il précise qu'il présente le point tel qu'il a été soumis au Collège mais qu'il y a eu une évolution le jour-même et qu'il la mentionnera également.

Le 27 avril dernier, le Conseil communal a traité un point sur le déménagement de la bibliothèque d'Iltre vers le centre. Le Collège avait alors été interrogé sur un processus de consultation, auquel il n'avait pas répondu parce que le projet n'était pas suffisamment avancé. Le 21 septembre dernier, il était revenu à la charge et, avec une promptitude inhabituelle estime-t-il, le Collège a organisé une réunion informelle du Conseil portant sur son projet de déplacement de la bibliothèque d'Iltre. Entre temps, le conseiller a eu un entretien auprès du Bourgmestre pour l'inviter à s'associer à l'initiative de CAP1460

qui souhaite exposer le projet soutenu par le groupe I.C. et de Pacte, mais aussi celui du Collège et inviter les citoyens au débat le temps d'un week-end. Le Bourgmestre a alors dit qu'il présenterait cette demande au Collège. L'événement était prévu le week-end du 16 octobre, et dans les comptes-rendus du Collège du 04 octobre, pas de trace de discussions à ce sujet. CAP1460 a persévéré et demandé l'autorisation d'exposer les plans du projet. L'architecte a répondu qu'il s'agissait d'une décision qui ne lui revenait pas, et CAP1460 a donc introduit une demande officielle au Collège.

Finalement, la réponse a été reçue après l'exposition. Le Collège a informé que le projet n'était en fait qu'au stade d'avant-projet, les documents peuvent encore être modifiés. A ce stade également se pose aussi la question de la propriété intellectuelle du projet.

Le conseiller demande donc comment le Collège peut justifier l'absence totale de considération par rapport à ces demandes répétées de discussions autour de ce projet, qui peut être développé grâce à un débat transparent, les groupes I.C. et Pacte en restent persuadés.

Christian Fayt (EPI) débute sa réponse en déclarant au conseiller qu'il s'agit plutôt d'un point de désinformation. Dans son travail, le Collège suit deux choses : ce qui a été inscrit dans le PST, et les procédures. Dans les deux cas ici, c'est respecté. Les groupes Pacte et I.C. arrivent en octobre 2021 avec un projet qui était déjà repris dans la politique générale proposée en 2019. Le 24 avril 2019, ce projet est également présenté dans le PST. En décembre 2019, les travaux pour la bibliothèque sont inscrits dans le budget. En septembre 2020, le Conseil communal approuve le cahier des charges qui va lancer l'étude du projet. En décembre 2020, ce même cahier des charges aboutit à l'attribution du marché à un architecte. En mars 2021, une réunion avec l'architecte et les bibliothécaires est organisée pour discuter du projet et veiller à ce que les besoins soient bien rencontrés. D'autres réunions ont suivi. Enfin, en avril 2021, le Collège reçoit une décision concernant des subsides pour ce projet. Toutes les procédures ont été faites dans les règles, mais du jour au lendemain, il faudrait faire autre chose. Ce projet a été accepté par la majorité du Conseil. Le Bourgmestre estime que cette intervention sert à mettre de la poudre aux yeux des gens, comme pour le Centre administratif.



Ets. BONTET PHILIPPE

CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

0475/571 399 - 067/64 83 01
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES
WWW.BONTET.BE

Agence Braîne-le-Château



02/367 94 40

rue Latérale 1A
1440 Braine-le-Château

Ferdinand Jolly (I.C.) rappelle que lors du dernier Conseil, le Bourgmestre avait annoncé que ce projet serait un peu ralenti. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il était uniquement question de tenter d'obtenir des subsides supplémentaires, mais pas de modifier le projet. Pol Perniaux avait en effet demandé d'être associé à la réflexion, et il n'a pas pu être présent lors de la réunion informelle malheureusement. Mais d'autres ont utilisé ce moyen pour venir mettre de l'embrouille comme ça ne se fait nulle part ailleurs, déclare-t-il. **Ferdinand Jolly (I.C.)** ne veut pas qu'on parle d'embrouille. Il s'agit de demander un débat pour réfléchir au meilleur emplacement pour ce projet. **Christian Fayt (EPI)** déclare que l'emplacement est annoncé depuis 2019.

Claude Debrulle (Pacte) estime que le projet concret du Collège n'est effectivement connu que depuis avril 2021 et que, dans ce contexte, la proposition soutenue par les groupes I.C. et Pacte mérite d'être étudiée et discutée avec des argumentations pertinentes. **Christian Fayt (EPI)** répète que la majorité du Conseil a approuvé le projet. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** déclare qu'il existe des procédures pour se faire entendre, et qu'ils les utiliseront.

Pol Perniaux (Pacte) revient sur son intervention du mois d'avril, qui posait trois questions, à savoir le projet est-il exemplaire sur le plan énergétique ? Est-il prévu plus de consultation et d'information des conseillers que pour le centre administratif ? Est-il prévu plus de consultation et d'information des citoyens ? Le but était de ne pas commettre les mêmes erreurs que pour le centre administratif. Son constat est que deux des trois demandes ont été rencontrées. Lors de la réunion d'information, son parti a pu constater que la question de l'énergie était posée, notamment avec l'installation de panneaux photovoltaïques. L'information et la consultation des conseillers est aussi, pour lui, rencontrée en partie. Toutefois, pour la troisième, pas de réponse et pas de changement estime-t-il. La question reste posée quant à l'information des citoyens. A ce sujet, il rappelle une fiche du PST (la fiche 181 de l'objectif opérationnel 3, objectif stratégique 7) : développer de nouveaux outils de démocratie participative. Il y ajoute une question plus globale : quelle est la vision à moyen et long terme pour la vie culturelle à Ittre ? Comment faire vivre les différents acteurs au sein d'un projet global et optimal avec les différentes infrastructures qui existent ?

Christian Fayt (EPI) rappelle que l'épidémie a

aussi rendu compliquées les réunions publiques. La fonctionnaire déléguée a la charge de l'organisation des rencontres pour de tels projets, pas la commune. C'est elle qui décide s'il y a enquête publique. Cela fait depuis cinquante ans que ce projet est promis, maintenant le Collège va se battre pour le faire avancer. Concernant la politique culturelle, ce n'est pas l'objet du point.

10. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Le Code de la Démocratie locale permet désormais les réunions à distance.

11. QUESTIONS ORALES

Papeteries

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande d'abord s'il y a eu des avancées pour la lettre de soutien à La Valette. **Christian Fayt (EPI)** lui répond que ça va être fait. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande alors d'en savoir plus sur la reprise possible du site des papeteries par une entreprise locale, tel que ça a été évoqué dans la presse.

Christian Fayt (EPI) demande que ce point ne soit pas abordé pour le moment, pour la bonne poursuite des discussions.

Vitesse sur les routes

Daniel Vankerkove (I.C.) a remarqué avec intérêt les panneaux destinés aux conducteurs installés dans la commune. Ils sont préventifs et recommandent la prudence. Mais il estime qu'il est temps de passer aux actes. Il propose un examen de la situation des routes ittroises par une instance compétence pour diminuer la vitesse, notamment sur la RN 280. Il demande que soit évaluée l'étendue de la limitation à 30km/h de Haut-Ittre vers Virginal. Le nombre de voitures qui empruntent cette route est en constante évolution et beaucoup ne respectent pas la vitesse parce qu'ils sont pressés de rentrer chez eux, pas forcément nos villageois. Si la vitesse de cet axe principal était limitée, ils prendraient un autre itinéraire. **Fabienne Mollaert (EPI)** peut faire la demande, mais cela ne dépend pas de la Commune.

Usure de la Rue Montois

Ferdinand Jolly (I.C.) a été interpellé concernant l'usure de la partie supérieure de la rue Montois. Des plaques entières sont dégradées.

Fabienne Mollaert (EPI) plaisante en disant que c'est le meilleur système trouvé pour réduire la vitesse. **Jacques Wautier (EPI)** annonce qu'un plan a été mis en place avec le Service Travaux pour avancer sur les réparations des routes de la commune.

Site internet

Pol Perniaux (Pacte) a constaté que l'InBW avait octroyé un subside à Grez-Doiceau pour la refonte de leur site internet. Pourquoi pas Ittre ?

Pascal Henry (MR) confirme que l'InBW a désigné quelqu'un pour promouvoir les Smart Cities en Brabant wallon il y a quelques mois. Dans ce cadre, Grez-Doiceau s'est vu proposer ces subside. Il a posé la question des raisons de ce choix, il partagera la réponse dès qu'il la reçoit.

Publication des délibérations

Claude Debrulle (Pacte) annonce que plusieurs dizaines de communes wallonnes publient leurs projets de délibérations avant les Conseils communaux sur leur site, ce qui permet aux citoyens de suivre mieux les débats. Cela manifeste également un souci de transparence qui n'est pas sans intérêt. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il s'est renseigné à l'UVCW à ce sujet et qu'ils sont en train de faire une proposition globale. Ils attendent donc cela.

Le conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL
16 NOVEMBRE 2021



BÂTIMENT & JARDINAGE

Devis gratuit

Indépendant pratique tous types de travaux intérieurs et extérieurs - Evacuation des déchets

0486/ 723 456



THOMAS DELIENER

ÉLAGUEUR GRIMPEUR

ÉLAGAGE - ABATTAGE

0476 39 46 69

WWW.DELIENER-ELAGAGE.BE

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! 067.64 93 09

Partenaires : Allianz, BNP PARIBAS, BOLOISE, DKV, L'Assurance Participative, FIDELIA, Foyer, etc.

PHARMACIES DE GARDE

MARDI 9 NOVEMBRE

Nivelpharma Chée De Mons, 47 NIVELLES
067 211255

Multipharma Lattenist Place Josse Goffin, 11
TUBIZE 02 3559948

MERCREDI 10 NOVEMBRE

Derclaye Rue De Namur, 94 NIVELLES
067 213193

JEUDI 11 NOVEMBRE

Ph. De La Maillebotte Square Des Nations-Unies, 9 NIVELLES 067 213826

Ledant Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME 067 646187

VENDREDI 12 NOVEMBRE

Ph. De La Collegiale Grand Place, 49 NIVELLES
067 213513

Familia Alexis Av. Gaston Mertens, 13
WAUTHIER-BRAINE 02 3669204

SAMEDI 13 NOVEMBRE

Ph. De Vriese Place Des Déportés 13 NIVELLES
067 210636

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

Ph. De Vriese Place Des Déportés 13 NIVELLES
067 210636

Willame-Poulaert Rue Des Combattants, 39
OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR 02 3842957

LUNDI 15 NOVEMBRE

Multipharma Mm Grand Place, 41 NIVELLES
067 212357

Ledant Rue De La Libération, 10
VIRGINAL-SAMME 067 646187

MARDI 16 NOVEMBRE

Nivelpharma Chée De Mons, 47 NIVELLES
067 211255

Guillaume Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669065

MERCREDI 17 NOVEMBRE

Dufasne Rue De Soignies, 6 NIVELLES
067 218947

Depuits-Leblanc Rue Neuve, 5 ITTRE 067 648421

JEUDI 18 NOVEMBRE

Ph. De La Maillebotte Square Des Nations-Unies, 9 NIVELLES 067 213826

Willame-Poulaert Rue Des Combattants, 39
OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR 02 3842957

Familia Alexis Av. Gaston Mertens, 13
WAUTHIER-BRAINE 02 3669204

VENDREDI 19 NOVEMBRE

Des Forges - Smoos Rue Du Château, 51
CLABECQ 02 355754

SAMEDI 20 NOVEMBRE

Derclaye Rue De Namur, 94 NIVELLES
067 213193

Multipharma Lattenist Place Josse Goffin, 11
TUBIZE 02 3559948

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Multipharma Lheureux Rue De Namur, 6
NIVELLES 067 212229

Multipharma Lattenist Place Josse Goffin, 11
TUBIZE 02 3559948

LUNDI 22 NOVEMBRE

Pharmacie Corbisier Rue De La Butte 39
HENNUYÈRES 067552857

Acot Pharma Srl (Meurée) Rue Du Paradis, 101
NIVELLES 067 211845

Loop Rue De Mont-Saint-Pont, 20
BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669361

MARDI 23 NOVEMBRE

Derasse Rue De Hal, 1 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR
067 458522

MERCREDI 24 NOVEMBRE

Pharmacie De Ronquieres Rue De Chenu, 14
RONQUIÈRES 067646551

Ph. De La Collegiale Grand Place, 49 NIVELLES
067 213513

JEUDI 25 NOVEMBRE

Derclaye Rue De Namur, 94 NIVELLES
067 213193

GARDE DE 9H À 9H LE LENDEMAIN

VENDREDI 26 NOVEMBRE

Jonckheere Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE
02 3556259

SAMEDI 27 NOVEMBRE

Multipharma Mm Grand Place, 41 NIVELLES
067 212357

Familia Alexis Av. Gaston Mertens, 13
WAUTHIER-BRAINE 02 3669204

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Acot Pharma Srl (Meurée) Rue Du Paradis, 101
NIVELLES 067 211845

Familia Alexis Av. Gaston Mertens, 13
WAUTHIER-BRAINE 02 3669204

LUNDI 29 NOVEMBRE

Multipharma Lheureux Rue De Namur, 6 NIVELLES
067 212229

MARDI 30 NOVEMBRE

Ph. De La Maillebotte Square Des Nations-Unies, 9 NIVELLES 067 213826

Guillaume Rue De La Libération, 46
BRAINE-LE-CHATEAU 02 3669065

MÉDECINS DE GARDE

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le **1733**.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le **1733**.



FUNÉRAILLES MICHAËL

Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal

067 70 17 17

www.funeraillsmichael.be



Problème d'égout ?
Rioolprobleem ?

GODART
LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

067/64.92.55
www.godart.be

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl



À VOTRE SERVICE



Charles de Le Hoya-Pussemier

067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

Cuisines équipées sur mesure ...

Yvébé sprl
Une histoire de cuisine ...

yvesvanbrabant@gmail.com
0495 20 20 89
www.yvebe.be

La Brioche d'Or
P. Riveau

Votre artisan vous propose un large assortiment :
PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)

Heures d'ouverture :

du mercredi au samedi de 7h à 18h - dimanche de 7h à 13h30

067/64 77 35

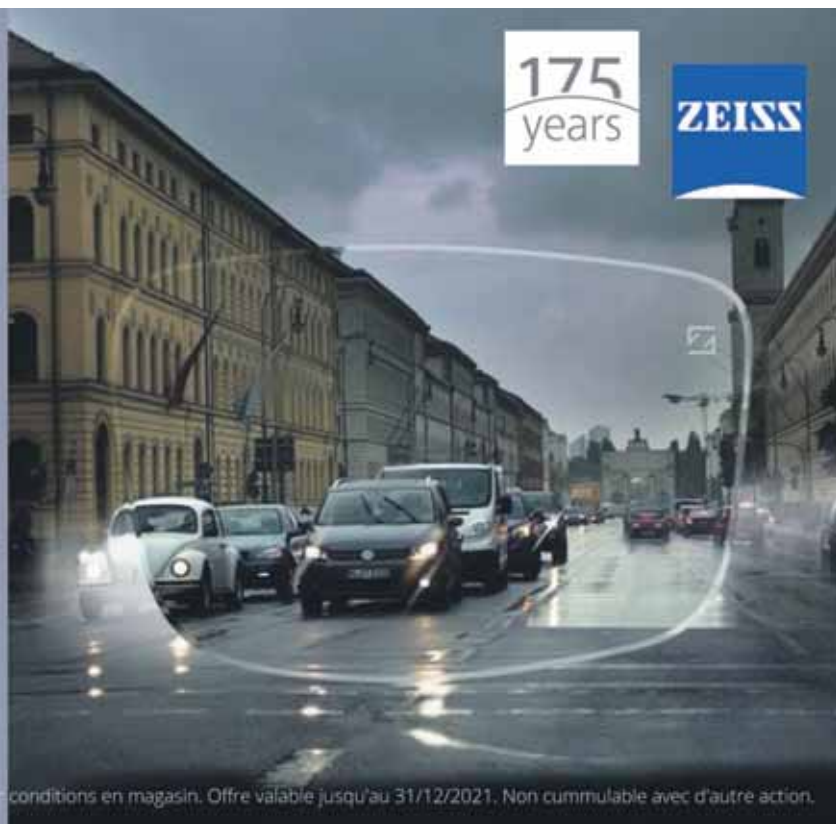
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PATISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

OFFRE EXCEPTIONNELLE CHEZ OPTIC WERY

UNE PAIRE DE
VERRES DRIVESAFE
UNIFOCAUX OU PROGRESSIFS
OFFERTE*

À L'ACHAT D'UNE 1ÈRE PAIRE DE VERRES.

RUE DE LA LIBÉRATION 42/2 - 1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU
02/366.42.30 - OPTICWERYBLC@GMAIL.COM



*Voir conditions en magasin. Offre valable jusqu'au 31/12/2021. Non cummulable avec d'autre action.

NATHALIE DUVEILLEZ - DOULA

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre
0477/65 74 10
nathalie.duveillez@prowebbox.com
www.nathalieduveillez.be




Salvatore Neri
COIFFURE À DOMICILE

Coloration, coupe, lissage brésilien, botox, ...
avec un matériel adapté pour votre confort

DAME-HOMME-ENFANT
0498/ 94 83 83
APPELEZ MOI pour tout renseignement



L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letabledhotes.be

www.letabledhotes.be

Centre Funéraire Lesseigne

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre

Tél. 067/21 22 46

*Mel' Ange
de Fleurs*



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be